

**Rapport de recherche sur les passerelles  
au sein de l'économie sociale québécoise  
Projet de coopération France-Québec  
en économie sociale  
Collège des opératrices et opérateurs**

Réalisé par  
Geneviève Huot  
En collaboration avec  
Ève Giard

Mai 2001

# Table des matières

1	Préambule.....	5
2	Introduction .....	7
3	Contexte.....	9
4	Les acteurs.....	10
4.1	Ceux qui structurent l'économie sociale.....	10
4.2	Les acteurs financiers.....	14
4.3	Acteurs qui offrent du soutien aux entreprises .....	17
4.4	Autres acteurs non rattachés à un secteur.....	18
5	Classification des passerelles .....	21
5.1	Les niveaux .....	21
5.2	Types de passerelles.....	22
5.2.1	Le financement.....	22
5.2.2	Les autres aides aux entreprises .....	22
5.2.3	Les liens d'affaires.....	23
5.2.4	La concertation .....	23
5.3	Les retombées.....	24
6	Secteur financier .....	25
6.1	Acteurs et problématique.....	25
6.2	Passerelles.....	25
6.3	Obstacles.....	26
6.4	Pistes.....	27
7	Secteur agricole .....	28
7.1	Acteurs et problématique.....	28
7.2	Passerelles.....	28
7.3	Obstacles.....	29
7.4	Pistes.....	29
8	Secteur alimentation.....	30
8.1	Acteurs et problématique.....	30
8.2	Passerelles.....	30
8.3	Obstacles.....	30
8.4	Pistes.....	31
9	Secteur habitation .....	33

9.1 Acteurs et problématique .....	33
9.2 Passerelles.....	35
9.3 Obstacles.....	36
9.4 Pistes.....	37
10 Secteur funéraire.....	39
10.1 Acteurs et problématique .....	39
10.2 Passerelles .....	40
10.3 Obstacles .....	41
10.4 Pistes .....	42
11 Secteur services aux personnes et santé .....	43
11.1 Acteurs et problématique .....	43
11.2 Passerelles .....	44
11.3 Obstacles .....	45
11.4 Pistes .....	45
12 Secteur environnement .....	46
12.1 Acteurs et problématique .....	46
12.2 Passerelles .....	46
12.3 Obstacles .....	47
12.4 Pistes .....	47
13 Secteur insertion .....	49
13.1 Acteurs et problématique .....	49
13.2 Passerelles .....	49
13.3 Obstacles .....	50
13.4 Pistes .....	51
14 Secteur garde d'enfants .....	52
14.1 Acteurs et problématique .....	52
14.2 Passerelles .....	52
15 Secteur des médias : télévisions, radios et écrits communautaires .....	53
15.1 Acteurs et problématique .....	53
15.2 Passerelles .....	54
15.3 Obstacles .....	54
15.4 Pistes .....	55
16 Secteur de la foresterie .....	56
16.1 Acteurs et problématiques.....	56

16.2	Passerelles .....	57
16.3	Obstacles .....	58
16.4	Piste .....	58
17	Secteur culturel : théâtre, production vidéo, imprimerie, etc. ....	59
17.1	Acteurs et problématiques.....	59
17.2	Passerelles .....	60
17.3	Obstacles .....	61
17.4	Pistes .....	61
18	Secteur du tourisme et des loisirs.....	62
18.1	Acteurs et problématiques.....	62
18.2	Passerelles .....	62
18.3	Obstacles et pistes .....	63
19	Secteur de la restauration : restaurants, bars, hôtels.....	64
19.1	Acteurs et problématiques.....	64
19.2	Passerelles .....	64
19.3	Obstacles et pistes .....	65
20	Secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche .....	66
20.1	Acteurs et problématiques.....	66
20.2	Passerelles .....	67
20.3	Obstacles .....	68
20.4	Pistes .....	69
21	Secteur des assurances .....	70
22	Secteur des services : câblodistribution, électricité, télécommunication .....	71
22.1	Acteurs et problématiques.....	71
22.2	Passerelles .....	71
22.3	Obstacles et pistes .....	72
23	Secteur transport collectif .....	73
23.1	Acteurs et problématiques.....	73
23.2	Passerelles .....	73
23.3	Piste et obstacles .....	73
24	Secteur «service automobile» .....	73
24.1	Acteurs et problématique .....	73
24.2	Passerelles .....	73
24.3	Pistes et obstacles. ....	74

25	Résumé.....	75
25.1	Secteurs concernés.....	76
25.2	Les niveaux de passerelles .....	77
25.3	Les types de passerelles.....	78
25.4	Retombées.....	78
26	Pistes .....	81
26.1	Accentuer la formation et l'information .....	81
26.2	Développer la reconnaissance de l'économie sociale à l'intérieur même des entreprises et organismes de l'économie sociale .....	82
26.3	Favoriser le réseautage sectoriel et territorial.....	82
26.4	Soutenir et considérer les diverses formes juridiques.....	83
26.5	Faire connaître les passerelles développées et les besoins rencontrés.....	83
	Bibliographie .....	85
	Liste des sites Internet consultés.....	86

# 1 Préambule

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet de coopération franco-québécois en économie sociale et solidaire. Il fait partie des travaux du Collège des opérateurs et opératrices.

## **Projet de coopération franco-québécois en économie sociale et solidaire<sup>1</sup>**

En décembre 1998, dans le cadre des visites alternées de M. Lionel Jospin, Premier ministre de la France, et de M. Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec, ceux-ci ont convenu de jeter les bases d'un projet de coopération entre la France et le Québec dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. D'une durée de deux ans, ce projet réunira des partenaires de la France et du Québec provenant de différents milieux : acteurs et actrices de terrain, chercheurs et chercheuses, syndicalistes, représentants et représentantes gouvernementaux. Au terme de la démarche, les partenaires formuleront pour leurs institutions respectives des recommandations favorables à la consolidation et au développement de l'économie sociale et solidaire. Ce projet témoigne de la reconnaissance de la contribution originale et grandissante de l'économie sociale et solidaire au développement de la France et du Québec ainsi que de la volonté des gouvernements de contribuer encore davantage à l'essor de ce secteur d'activités.

Le Projet de coopération est animé par un collectif composé de partenaires qui sont regroupés en quatre collèges selon leur domaine d'intervention :

- le Collège des chercheurs et des chercheuses;
- le Collège des opérateurs et des opératrices;
- le Collège syndical;
- le Collège gouvernemental.

## **Collège des opérateurs et des opératrices<sup>1</sup>**

Le mandat du Collège des opérateurs et des opératrices est de scruter les conditions concrètes d'émergence, de développement et de pérennisation des entreprises d'économie sociale et solidaire.

---

<sup>1</sup> Extraits du site : <http://www.unites.uqam.ca/econos/> réalisé par François Aubry, coordonnateur du projet au Québec.

## **Recherche sur les passerelles au sein de l'économie sociale**

En septembre 2000, le Collège des opérateurs et des opératrices proposait de faire un recensement des différentes actions de l'économie sociale institutionnalisée en direction des autres acteurs de l'économie sociale ou solidaire.

### **Volet québécois de la recherche**

*Au Québec, ce projet regroupe six partenaires :*

Claude Béland, pour le Mouvement Desjardins

Guy de Grandpré, SSQ

Luc Labelle, Conseil de la coopération du Québec

Yvon Leclerc, Association des CLD

Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

*La recherche est réalisée par*

Geneviève Huot, ARUC en économie sociale

Ève Giard, SSQ

## 2 Introduction

Pour effectuer cette recherche, l'approche retenue au Québec diffère de celle de la France puisque nous n'avons pas voulu distinguer clairement économie sociale et économie solidaire, ni même nouvelle et ancienne économie sociale. Cela traduit une volonté des acteurs impliqués dans le comité de recherche tout en s'appuyant sur la situation de l'économie sociale québécoise. Évidemment, il existe des différences parfois marquées au sein de l'économie sociale québécoise, mais comme nous l'exposerons dans la prochaine section, les distinctions sont multiples et les coupures parfois floues entre les formes d'économie sociale. Nous avons donc procédé en parlant des passerelles entre les différentes formes d'économie sociale. Ce faisant, nous avons pu tenir compte des passerelles se tissant à l'intérieur d'une même génération de l'économie sociale.

La recherche s'est effectuée avec une approche sectorielle. Ce choix s'est présenté comme étant le plus «naturel» étant donné que l'économie sociale est structurée par secteur. Toutefois, nous avons toujours gardé en tête l'importance de l'ancrage territorial des entreprises d'économie sociale. Dans les secteurs où des regroupements d'acteurs existent (fédérations, réseaux, associations, confédérations, etc.), nous les avons approchés pour connaître les passerelles aux quelles ils participent. Ceux-ci nous ont par la suite mis en contact avec des entreprises qui leur sont affiliées et qui prennent part à certaines passerelles. Dans les cas où il n'y a pas de regroupement, nous avons dû contacter directement des entreprises. La vision d'ensemble de la situation de ces secteurs a été plus difficile à établir. Nous avons ainsi exploré dix-neuf secteurs, non uniformément structurés. Par ailleurs, nous avons eu la collaboration de chercheurs intéressés par ces sujets. Le réseau des chercheurs et des organismes participant à l'Alliance de recherche université-communautés (ARUC) en économie sociale, une infrastructure de partenariat de recherche a grandement été utilisé pour établir les divers contacts.

Nous avons élaboré un questionnaire qui nous servait de guide d'entrevues car nous avons procédé par entrevues téléphoniques. Nous avons aussi pris connaissance de rapports de recherche renfermant certains renseignements utiles.

Les renseignements ont été compilés sous forme de fiches sectorielles dans lesquelles nous présentons les acteurs impliqués dans le secteur, la problématique qui y est vécue, les

passerelles observées, les obstacles rencontrés lors de leur élaboration ou ceux nuisant à leur multiplication de même que des pistes à explorer pour faciliter leur mise en place. Mentionnons que les passerelles identifiées ne sont pas toutes cantonnées à un secteur et que la recherche a permis de mettre en lumière les lieux où elles prennent forme. Ces lieux peuvent être des structures de concertation ou des territoires.

Nous exposons les résultats de cette recherche en commençant par décrire brièvement le contexte dans lequel les formes d'économie sociale se développent. En deuxième lieu, nous présentons deux acteurs importants qui structurent ce développement de même que certains groupes non rattachés à un secteur précis. Nous décrivons ensuite la classification des passerelles utilisée et nous présentons les fiches sectorielles. En terminant, nous suggérons certaines pistes à envisager pour accentuer le développement des passerelles. Notons qu'il s'agit de pistes de réflexion plutôt que de conclusions définitives.

### 3 Contexte

Selon Lévesque, Malo et Girard (1999 : 1), les entreprises d'économie sociale au Québec ont une histoire qui remonte à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle alors que des sociétés de secours mutuels, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production voient le jour sous la poussée d'ouvriers et d'artisans. Par la suite, l'économie sociale se développera sous différentes formes et dans différents secteurs répondant aux besoins nés des contextes politiques et économiques spécifiques présents à chaque période et exprimés par des acteurs sociaux. Ainsi, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont des coopératives agricoles et des coopératives d'épargne et de crédit qui font leur apparition. Après la Seconde Guerre Mondiale, des coopératives de consommation apparaissent dans les secteurs de l'alimentation et de l'habitation.

À partir des années 1970, des nouveaux mouvements sociaux se constituent, portant des demandes sociales qui mènent à la formation de nouvelles coopératives et d'organismes à but non lucratif (OBNL). Leur arrivée change le portrait de l'économie sociale en ouvrant son champ d'action à un nombre élargi de secteurs. De plus, de nouveaux types d'entreprises voient le jour : les coopératives de travailleurs actionnaires et les coopératives de solidarité, sur lesquelles nous reviendrons. La structuration actuelle des divers types d'entreprises d'économie sociale à travers les secteurs économiques sera présentée dans les prochaines sections.

L'arrivée de ces nouveaux joueurs modifie le portrait de l'économie sociale. Ainsi, bien que Vaillancourt et Favreau (2000 : 3) remarquent que la plupart des acteurs et chercheurs québécois n'opposent pas l'économie sociale et l'économie solidaire, ils identifient différentes générations d'économie sociale, la frontière étant tracée autour des années 1970-75. Plus qu'une coupure temporelle, ils retiennent trois éléments pour distinguer l'ancienne et la nouvelle économie sociale : les demandes sociales auxquelles les initiatives tentent de répondre, les acteurs portant ces demandes et la volonté explicite de changement social qui y est rattachée.

Parallèlement à cette distinction entre nouvelle et ancienne économie sociale, d'autres classifications peuvent être proposées. Ainsi, Lévesque, Malo et Girard (1999 : 2) mentionnent que : « [...] plusieurs indices laissent supposer l'apparition d'une nouvelle opposition entre les entreprises coopératives (anciennes et nouvelles) d'une part, et le secteur associatif, d'autre

part. » Les coopératives nées au cours des années 1980 et 1990 ressembleraient alors aux anciennes.

Nous sommes donc devant au moins deux possibilités de distinction de formes d'économie sociale. L'une est basée sur trois critères et référant à l'époque d'apparition des initiatives et l'autre est appuyée sur les différences de structures juridiques. De plus, nous pourrions en ajouter une troisième concernant le degré d'institutionnalisation. Il apparaît alors que les distinctions entre les formes d'économie sociale sont effectivement multiples.

## **4 Les acteurs**

### **4.1 Ceux qui structurent l'économie sociale**

Le Québec compte deux regroupements intersectoriels provinciaux se consacrant à l'économie sociale : le Conseil de la coopération du Québec et le Chantier de l'économie sociale. Même s'ils ont des structures et des fonctions différentes, ils jouent tous deux un rôle important dans la concertation entre certains acteurs de l'économie sociale, donc dans la production de passerelles. Leur histoire aide à comprendre les distinctions proposées entre les formes d'économie sociale.

Le Conseil de la coopération du Québec (CCQ), fondé en 1940, regroupe des coopératives fédérées ou confédérées. Au courant des années 1980, le CCQ a ouvert ses portes aux coopératives d'un nombre accru de secteurs. Ce faisant, il se positionnait comme le lieu de concertation de l'ensemble du mouvement coopératif québécois. De nouvelles fédérations de coopératives ont alors vu le jour et ont adhéré au CCQ, comme la Fédération des coopératives funéraires du Québec, créée en 1987. Les coopératives de développement régionales (CDR) ont aussi été mises sur pied au milieu des années 1980. Elles ont un mandat de développement et de renforcement du mouvement coopératif sur une base régionale, avec comme objectifs ultimes la création d'entreprises et d'emplois coopératifs. La Fédération des CDR assure leur représentation. Parallèlement, les coopératives de travail se sont organisées autour de deux regroupements qui adhèrent au CCQ : le Regroupement québécois des coopératrices et coopérateurs du travail (RQCCT), fondé en 1981 et de la Fédération québécoise des coopératives de travail qui a vu le jour en 1985. Le RQCCT est l'organisme qui accompagne les personnes dans leurs projets de création et de développement de coopératives de travail tandis que la fédération est l'organisme de représentation des coopératives de travail.

Ainsi, le CCQ accueille aujourd'hui des regroupements de coopératives de consommateurs, structurés selon leurs secteurs d'activités de même que des regroupements de coopératives de travailleurs et la Fédération de coopératives de développement régional.

Par ailleurs, le CCQ a organisé, de 1990 à 1992, les États généraux de la coopération auxquels ont participé des acteurs issus non seulement du milieu coopératif, mais aussi des mouvements syndical et communautaire. Le CCQ a donc établi un dialogue avec d'autres acteurs de l'économie sociale.

Le Chantier de l'économie sociale a pour mission de regrouper un ensemble d'acteurs de l'économie sociale ainsi que des réseaux de développement local et des mouvements sociaux. On y retrouve donc des organismes à but non lucratif autant que des coopératives. Il vise à faire la promotion de l'économie sociale de façon à ce qu'elle soit reconnue comme faisant partie de la structure socio-économique du Québec. Pour y arriver, il favorise donc la concertation entre les divers acteurs de l'économie sociale. Pour bien saisir la dynamique qui l'anime, nous rappellerons quelques événements ayant précédé sa formation, tous teintés de la reconnaissance des groupes communautaires et mouvements sociaux comme acteurs de l'économie.

1. De 1989 à 1997, s'est tenu le forum pour l'emploi. Il s'agit d'une initiative non gouvernementale réunissant les centrales syndicales, les groupes sociocommunautaires, les coopératives, les ministères et les entreprises privées.
2. En 1995, la Marche des femmes contre la pauvreté a lieu. Le Mouvement des femmes revendique la reconnaissance et le développement des infrastructures communautaires. Cette marche aura un effet mobilisateur sur les groupes communautaires.
3. Peu de temps après, on assiste à la mise en place des Comités régionaux d'économie sociale (CRES), regroupant d'abord des groupes de femmes et s'élargissant à d'autres groupes sociaux.
4. En mars 1996, la conférence sur le devenir économique et social du Québec se tient. Elle entraîne la création d'un groupe de travail appelé chantier de l'économie sociale. Ce chantier réunit des groupes de femmes, des groupes communautaires, le mouvement coopératif, le mouvement syndical, le mouvement national, des groupes de jeunes et des représentants du patronat.

5. À l'automne 1996, le Sommet sur l'économie et l'emploi a lieu. On y retrouve des acteurs gouvernementaux, patronaux, syndicaux de même que des acteurs sociocommunautaires divers. Lors de ce sommet, le Chantier de l'économie sociale reçoit le mandat de poursuivre ses travaux jusqu'en décembre 1998. Suite au sommet, des mesures seront adoptées permettant à l'économie sociale de prendre de l'ampleur dans des secteurs comme l'aide à domicile, l'environnement, les services de garde, etc.
6. Au printemps 1999, le Chantier de l'économie sociale s'autonomise en devenant un OBNL. Il conserve une composition intégrant les mouvements sociaux et coopératifs.

Le rôle des organismes à but non lucratif dans la formation du Chantier de l'économie sociale ne doit pas occulter celui du mouvement coopératif. Plusieurs réseaux de coopératives adhèrent au Chantier. De plus, les regroupements coopératifs institutionnalisés ont pu fournir un soutien politique qui a joué un rôle important dans la reconnaissance de la démarche de formation du Chantier. En effet, le Conseil de la coopération du Québec et le Mouvement Desjardins (qui sera présenté plus loin) ont appuyé cette démarche. De plus, le soutien du Mouvement Desjardins s'est concrétisé par un prêt de ressource humaine et par la location, à prix modique, d'un espace à bureaux. Cette location prendra fin sous peu et le Chantier fera l'acquisition, à des conditions avantageuses, d'un bâtiment appartenant au Mouvement Desjardins.

Deux instances sont donc aujourd'hui en place : le CCQ qui regroupe toutes les structures coopératives et le Chantier de l'économie sociale qui réunit des coopératives et d'autres acteurs œuvrant dans les secteurs nouvellement investis par l'économie sociale.

L'économie sociale compte bien d'autres acteurs. Ils seront présentés, selon leur secteur d'activité, dans chacune des fiches sectorielles qui sera produite. Nous complétons toutefois notre portrait des acteurs de l'économie sociale en mentionnant deux structures juridiques originales existant au Québec.

Premièrement, il y a les coopératives de travailleurs actionnaires (CTA) qui réunissent les travailleurs possédant des actions de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Ce modèle est unique au Québec. Il se distingue des autres formules permettant à des travailleurs d'acquérir des actions puisque c'est la coopérative qui détient les actions. Pour l'entreprise, la CTA est un seul actionnaire, mais la convention d'actionnaire oblige l'entreprise à réserver au moins un siège de son CA à la CTA. Peu importe leur investissement et leur nombre de parts privilégiées,

les membres d'une CTA ont tous le même nombre de part de qualification, ce qui permet de maintenir le principe «un membre, un vote». À sa création au milieu des années 1980, cette formule a suscité la controverse au sein du monde coopératif. Certains considéraient que le terme «coopérative» était abusivement utilisé dans la mesure où la CTA restait un actionnaire minoritaire. Aujourd'hui, cette formule est reconnue et, en 1996, les CTA ont formé une fédération qui adhère au CCQ.

En second lieu, le modèle des coopératives de solidarité a été créé au Québec en 1997. Cette forme juridique est inspirée d'un modèle italien. Une coopérative de solidarité regroupe au moins deux catégories de membres : les travailleurs et les usagers. À certaines conditions, des membres de la communauté touchée par les services de la coopérative peuvent aussi y adhérer. Cette formule est récente et il n'y a pas de regroupements ou fédération des coopératives de solidarité. Cependant, elle suscite un grand intérêt de sorte que depuis sa création, plusieurs coopératives de solidarité ont été formées<sup>1</sup>, notamment en aide domestique.

L'économie sociale québécoise se développe donc dans un contexte où l'ancienne structure coopérative institutionnalisée (le CCQ) s'ouvre à de nouveaux secteurs. On voit aussi le président du Mouvement Desjardins (le réseau centenaire de coopératives financières, fortement identifié à l'ancienne économie sociale) présider le Sommet sur l'économie et l'emploi à la suite duquel l'économie sociale prendra de l'ampleur au sein de nouveaux secteurs. On observe que plusieurs regroupements coopératifs adhèrent tant au CCQ qu'au Chantier de l'économie sociale. On sait aussi que de nouvelles structures juridiques apparaissent, élargissant le nombre de formes à l'intérieur desquelles l'économie sociale peut se développer. Cet ensemble de facteurs renforce l'énoncé disant que les coupures ne sont pas nettes entre la nouvelle et l'ancienne économie sociale et il apparaît que : « Au Québec, la nouvelle économie sociale comme l'ancienne, ont suffisamment d'intérêts communs et d'instances communes de négociations, pour maintenir des passerelles entre elles. » (Vaillancourt et Favreau, 2000 : 5). Ainsi, l'étude des passerelles, visant à identifier des voies de développement, gagne en pertinence.

---

<sup>1</sup> Selon les données du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec disponibles sur <http://www.micst.gouv.qc.ca/cooperatives/donnees-statistiques.html>, il y a eu 120 coopératives de solidarité formées entre juin 1997 et septembre 2000.

## **4.2 Les acteurs financiers**

Les acteurs financiers sont appelés à jouer un rôle crucial dans le développement de passerelles au sein de l'économie sociale. Nous présentons ici les principaux.

Centenaire, le Mouvement des caisses Desjardins est l'une des plus anciennes entreprises d'économie sociale toujours en activité au Québec. Il regroupe aujourd'hui plus de 1000 caisses populaires et d'économie qui sont toutes des coopératives de consommateurs. Chacune d'entre elles a son propre conseil d'administration. Au Québec, les caisses populaires sont regroupées au sein de dix fédérations régionales tandis que les caisses d'économie font partie de la Fédération des caisses d'économie. À leur tour, les fédérations font partie de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins. En juillet 2001, celle-ci se regroupera avec les fédérations pour former la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Parallèlement au réseau des caisses, le Mouvement Desjardins est constitué d'un certain nombre de filiales qui réalisent des activités de placement, d'investissement, d'assurance, etc.

Le gouvernement québécois vient d'adopter une mesure fiscale permettant au Mouvement Desjardins de mettre sur pied un fonds de capital régional et coopératif. Ce fonds vise le financement de PME et peut ainsi servir aux coopératives et aux OBNL.

À l'intérieur du Mouvement Desjardins, la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses (Québec) (CETTQ) s'est donnée la mission de soutenir le développement de l'économie solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif. Ainsi, elle a fait valoir son expertise dans ce le financement d'entreprises d'économie sociale. Les résultats financiers qu'elle connaît montrent qu'une institution financière peut être rentable en s'adressant spécifiquement aux entreprises d'économie sociale. La réussite de la CETTQ repose sur l'attitude qu'elle adopte envers les entreprises d'économie sociale. Elle établit une confiance mutuelle avec les promoteurs. Ainsi, ceux-ci se sentent responsables de leur créance envers la caisse tout en réalisant qu'elle leur apporte un soutien adapté puisqu'elle comprend la spécificité de leur entreprise. En raison de sa mission, la CETTQ est impliquée dans plusieurs passerelles.

Localement, certaines caisses populaires ou caisses d'économie ont fourni des fonds aux cercles d'emprunt. Ces cercles réunissent des gens qui veulent démarrer des projets de micro-entreprises et qui n'ont pas accès aux formes de financement traditionnelles. Les membres d'un cercle sont solidairement responsables des remboursements de prêts contractés par chacun

d'entre eux. Les cercles sont des OBNL et ceux qui y adhèrent sont souvent des travailleurs autonomes. Idéalement, le financement accordé par les cercles devrait permettre aux membres d'accéder à un financement complémentaire de la de la Caisse des travailleurs et travailleuses (Québec). Il existe vingt-deux (22) cercles d'emprunt au Québec.

Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un OBNL fondé en 1997 qui offre du financement et de l'aide technique aux coopératives et aux OBNL. Sa création fait suite au Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. De plus, il travaille à l'élaboration d'outils visant à mesurer les performances des entreprises d'économie sociale selon des critères autres que les ratios financiers traditionnels. L'objectif de cette démarche est de minimiser les refus de financement auxquels ces entreprises se heurtent actuellement en montrant que leur «rentabilité» ne doit pas s'évaluer avec des outils inadaptés. Malgré sa jeune existence, le RISQ est déjà impliqué dans de nombreuses passerelles.

Deux fonds de travailleurs reliés à des centrales syndicales font aussi partie du portrait de l'économie sociale dans le secteur financier : le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) et Fondation, le fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) pour la coopération et l'emploi. Ces deux fonds sont créés à partir de l'épargne-retraite volontaire de travailleurs et visent la création d'emplois. Le Fonds de solidarité a été fondé en 1983. Il s'adresse aux PME, sans toutefois viser particulièrement les entreprises d'économie sociale. Malgré cela, on l'associe à l'économie sociale puisqu'il s'agit d'un fonds créé par un collectif de travailleurs et puisqu'il n'investit que dans des entreprises qui présentent un bilan social satisfaisant en termes de relations de travail et de respect des normes environnementales. Il exige aussi la signature d'une convention d'actionnaire comprenant une clause stipulant que l'entreprise doit offrir des séminaires de formation économique à ses travailleurs. D'un autre côté, Fondation a été fondé en 1996. Il s'adresse de façon prioritaire aux entreprises : « [...] inscrites dans un processus de gestion participative, aux coopératives ainsi qu'aux entreprises soucieuses d'un développement durable.» (Beaulieu, 2000 : 5) Il est donc directement lié à l'économie sociale. Fondation vient d'ailleurs de mettre sur pied un nouvel outil financier : Filaction qui est financé en partenariat avec le gouvernement du Québec. Ce fonds s'adresse aux PME dans l'ensemble, incluant les entreprises d'économie sociale.

Il existe six Fonds communautaires d'emprunts au Québec. Ceux-ci, s'apparentant aux cercles d'emprunt, visent à financer des micro-entreprises et des entreprises d'économie sociales qui n'ont pas accès aux sources de capital conventionnelles. Tout comme les cercles d'emprunt, les fonds communautaires visent à faire le pont vers le crédit traditionnel.

Notons que l'État est aussi engagé dans l'établissement de passerelles financières. À ce sujet, et sans que notre propos ne porte sur l'implication de la sphère publique dans l'économie sociale, nous ne pouvons passer sous silence le rôle joué par Investissement Québec dans le financement de l'économie sociale. En effet, cette société d'État a pour objectif d'accorder du financement aux PME et elle comporte une section vouée au développement des coopératives et de l'économie sociale. L'ouverture d'Investissement Québec au financement des OBNL fait suite à une résolution adoptée au sommet de 1996.

Par ailleurs, chaque centre local de développement (CLD) dispose d'un fonds d'économie sociale, destiné spécifiquement aux entreprises d'économie sociale et d'un fonds local d'investissement qui peut être utilisé pour ce type d'entreprises. Les CLD sont des organismes autonomes regroupant des acteurs de la société civile. Leurs CA sont composés d'acteurs élus à partir de collèges sectoriels. Les CLD se consacrent au développement économique et sont financés par le gouvernement du Québec et par les municipalités. Ils ont été implantés au Québec à partir de 1997. Il y en a aujourd'hui plus de 100. Chacun d'entre eux couvre le territoire d'une municipalité régionale de comté (MRC) ou d'un arrondissement d'une ville. Le développement de l'économie sociale fait partie des mandats des CLD.

Il existe aussi un autre réseau d'organismes de développement qui propose des fonds aux entreprises d'économie sociale : le réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), rattaché au gouvernement fédéral. Les SADC sont des OBNL implantés dans les régions rurales du Canada. Il y en a cinquante-cinq (55) au Québec et chacune d'elles dispose d'un fonds de développement devant être consacré aux entreprises du milieu en fonction des particularités de celui-ci. Ces particularités sont connues grâce à la présence d'administrateurs issus de tous les secteurs de la collectivité.

Mentionnons que l'aide financière aux entreprises pilotées par des jeunes se fait grâce à des programmes particuliers. Ainsi, les SADC ont leur Stratégie jeunesse et les CLD ont leur programme jeune promoteur.

### **4.3 Acteurs qui offrent du soutien aux entreprises**

Les partenaires financiers déjà présentés fournissent de l'encadrement aux entreprises, mais celui-ci vient aussi de d'autres sources. Ainsi, les regroupements sectoriels de coopératives et d'OBNL aident leurs nouveaux membres à démarrer en leur fournissant des conseils. Par exemple, en habitation, les Groupes de ressources techniques, des OBNL, jouent ce rôle non seulement au démarrage, mais aussi par la suite, en offrant des formations. Nous reviendrons lors sur les acteurs rattachés à des secteurs précis.

Dans la structure coopérative, les Coopératives de développement régionales (CDR) ont le mandat précis de favoriser le développement d'entreprises coopératives dans leur région. De même, le Regroupement québécois des coopératrices et coopérateurs du travail (RQCCT) a comme mission de soutenir le développement de coopératives de travail.

Les réseaux d'organismes de développement local comme les SADC et les CLD qui ont été décrits plus haut fournissent aussi de l'aide aux entreprises. Il s'agit d'ailleurs d'un volet important de leurs missions. Il en va de même des corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des corporations de développement communautaire (CDC) qui sont des OBNL visant le soutien de l'organisation des populations défavorisées. Une CDC est plus spécifiquement un regroupement d'organisations communautaires qui vise à assurer que les groupes populaires et communautaires prennent part au développement socio-économique d'un territoire donné. Il y en a une trentaine au Québec. Pour leur part, les CDEC sont implantées dans des quartiers ou arrondissements de villes et visent la relance économique et sociale de ceux-ci. L'action de chaque CDEC dépend des réalités de son milieu et des ressources déjà présentes avec lesquelles elle agit en complémentarité. Elles se sont dotées d'un organisme commun de représentation : Inter-CDEC. Les CDEC ont servi de modèle pour la création des CLD.

Les soutiens particuliers aux jeunes se font principalement par les Carrefours Jeunesse Emploi (CJE), les Coopératives jeunesse de services (CJS) et le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE). Les CJE sont des organismes communautaires qui visent à soutenir les jeunes de 16 à 35 ans dans leur intégration socioéconomique. Ainsi, une de leur mission est de soutenir l'entrepreneurship jeunesse. Il y en a quatre-vingt-treize (93) au Québec. Les CJS regroupent 12 à 15 jeunes âgés entre 14 et 17 ans qui mettent sur pied une coopérative afin de

se créer des emplois dans leur localité. Ce programme est un des volets des activités du RQCCT. Enfin, le programme SAJE vise à accompagner et guider les jeunes de 18 à 35 ans, dans leurs projets d'entreprise. Il est sous la responsabilité des CLD qui, parfois, en confient l'administration à un CJE.

Certaines entreprises se consacrent au développement des entreprises de l'économie sociale. On pense à MCE Conseils, une entreprise rattachée à la centrale syndicale CSN qui vise à aider les syndiqués à intervenir dans le fonctionnement des entreprises, à la coopérative de recherche et de conseil Orion, à la coopérative de conseil Pythagore.

#### **4.4 Autres acteurs non rattachés à un secteur**

Un acteur important qui joue un rôle transversal aux divers secteurs est le comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) de l'économie sociale et de l'action communautaire. Créé en 1997, suite au Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, comme plusieurs comités existant dans différents secteurs économiques, cet OBNL a pour mission de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat pour résoudre les problèmes de main-d'œuvre rencontrés par les organismes et les entreprises de l'économie sociale et de l'action communautaire. Pour assurer le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi, il mobilise les acteurs, fait des études sur le marché du travail et élabore des stratégies d'action et de formation continue.. Il publie les résultats de ses études et assure ainsi une diffusion de l'information.

Il existe des acteurs qui ne font pas partie de l'économie sociale ou dont l'appartenance à l'économie sociale n'est pas clairement établie, mais qui jouent un rôle dans des passerelles.

Dans la première catégorie, nous retrouvons les institutions d'enseignement, infrastructures de recherche, chaires d'étude et centre de recherche, etc. Sans qu'ils soient des partenaires de passerelles, ils peuvent aider à leur création grâce à des recherches qui mettent en lumière des réalités et des potentialités. Un certain nombre de ceux-ci se consacrent à l'étude des coopératives et de la coopération. Principalement, il s'agit de :

- L'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke qui offre un programme de maîtrise en gestion du développement des coopératives et des collectivités.
- La chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM fondée par la Fondation de l'UQAM et par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.
- Le Centre de gestion des coopératives de l'École des HEC.

Par ailleurs, l'ARUC en économie sociale dont nous avons déjà parlé se consacre aux nouvelles initiatives de l'économie sociale. Cette infrastructure regroupe environ quatre-vingts (80) chercheurs et près de soixante (60) organismes qui travaillent en partenariat à l'élaboration et à la réalisation de projets de recherche sur la nouvelle économie sociale.

D'autres regroupements se tournent davantage des vers les entreprises collectives dans leur ensemble ou carrément vers l'économie sociale dans son ensemble. Il s'agit principalement de :

- Le Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats. Ce centre interuniversitaire regroupe des chercheurs de l'UQAM, de l'UQAH, de l'École des HEC, de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'Université Concordia et de l'UQAR.
- Le Laboratoire de recherche en sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) à l'UQAM qui travaille beaucoup sur des questions de santé et bien-être.
- Le programme de MBA pour cadre spécialisé en entreprises collectives en élaboration à l'UQAM
- Le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada). Le CIRIEC est un OBNL qui regroupe des chercheurs et des gens issus d'entreprises d'économie sociale et d'économie publique. Il est une section nationale du Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative, dont le siège est en Belgique
- Une chaire d'économie sociale sera bientôt fondée à l'UQAM

Les syndicats peuvent être des partenaires de l'économie sociale. Cette recherche ne porte pas sur les partenariats entre les syndicats et les entreprises d'économie sociale, mais nous savons que ceux-ci sont impliqués dans plusieurs initiatives communes.

Par ailleurs, au Québec, il y a associations de consommateurs dont l'appartenance à l'économie sociale n'est pas clairement établie. On en dénombre une quarantaine. Celles-ci sont des OBNL ou des coopératives qui, selon la mission adoptée, s'apparentent plus ou moins à des entreprises ou à des partenaires de l'économie sociale. Ainsi, il existe dix-neuf associations coopératives d'économie familiale (ACEF) dont certaines misent davantage sur des activités entrepreneuriales (comme des cours sur les budgets donnés en échange de rémunération) et d'autres privilégient plutôt les actions de défenses de droits des consommateurs. On retrouve

aussi «Option consommateurs», une ancienne ACEF qui s'est donné comme mission de défendre les droits de tous les consommateurs. Les autres associations sont souvent rattachées à un secteur de la consommation précis (protection des automobiliste, épargnants, etc.). Les regroupements d'associations de consommateurs ne sont pas très structurés. Il y a trois regroupements d'ACEF, mais aucun ne représente l'ensemble des ACEF et ils ont des difficultés à garder leurs membres.

Finalement, les divers paliers de gouvernement constituent la trame de fonds sur laquelle les passerelles prennent forme. On verra souvent une modification législative ou l'adoption d'un programme gouvernemental contribuer à la création de passerelles.

## **5 Classification des passerelles**

L'étude, non exhaustive, des passerelles nous a permis d'en recenser une centaine.

Celles-ci prennent des aspects variés. Nous les classifions selon trois critères : leurs niveaux, leurs types et leurs retombées. Par ailleurs, sans que cela ne constitue un critère de classification, il faut savoir qu'elles n'impliquent pas toutes le même nombre d'acteurs. Ainsi, il arrive qu'une passerelle négociée entre des regroupements d'acteurs aient des retombées sur un grand nombre d'entreprises.

### **5.1 Les niveaux**

Les niveaux observés sont : global, sectoriel et intersectoriel. Pour effectuer notre classification des passerelles, nous n'avons pas retenu le niveau territorial. Pour ce faire, il aurait fallu établir un critère permettant d'évaluer dans quelle mesure l'ancrage territorial d'une passerelle devenait suffisamment significatif puisqu'en fait, toute passerelle existe dans un ou plusieurs espaces. Nous reviendrons toutefois sur l'importance de la territorialité.

Le niveau global est celui qui concerne une grande partie de l'économie sociale. Il s'agit principalement des actions du Chantier de l'économie sociale et du Conseil de la coopération du Québec. La modification du cadre législatif ayant permis la création des coopératives de solidarité est le résultat de ce que nous appelons une passerelle globale.

Les passerelles sectorielles sont celles qui impliquent les acteurs d'un seul secteur d'activité. Elles prennent souvent forme au sein des regroupements (associations, fédérations, etc.) d'entreprises qui disposent au moins d'un minimum de ressources pouvant se consacrer à leur établissement. Dans les secteurs non organisés, les passerelles s'établissent plus difficilement. Toutefois, nous en avons observé certaines.

Par ailleurs, la présence de passerelles sectorielles ouvre souvent la voie à la mise en place de passerelles intersectorielles. En effet, le travail conjoint à l'intérieur d'un secteur peut mettre en lumière d'autres besoins de partenariat. Encore une fois, ces besoins pourront être pris en charge par le regroupement sectoriel, lorsqu'il existe.

Ainsi, pour les secteurs plus organisés, le réseautage intersectoriel peut prendre forme grâce à des ententes négociées entre des regroupements. Toutefois, dans les secteurs non regroupés, les passerelles peuvent s'établir grâce à la proximité qui existe entre les acteurs locaux. Le territoire d'implantation des entreprises d'économie sociale et le sentiment d'appartenance qu'elles ont envers celui-ci prennent alors plus d'importance.

## **5.2 Types de passerelles**

Il existe différents types de passerelles et nous n'avons pas voulu limiter notre recherche à un seul d'entre eux. Nous avons plutôt tenté de saisir les divers types de relations tissées entre des acteurs de l'économie sociale ayant la volonté de travailler ensemble pour le développement d'une économie basée sur des valeurs qu'ils partagent. Les principaux types observés sont le financement, les autres aides aux entreprises, les liens d'affaires et la concertation.

### **5.2.1 Le financement**

Le financement est un type de passerelles que nous nous attendons à rencontrer fréquemment. Il se traduit par des rabais d'intérêts ou de frais de services, des injections de capital de risque et des versements de subventions. Nous avons déjà présenté les acteurs financiers impliqués dans le développement de l'économie sociale.

### **5.2.2 Les autres aides aux entreprises**

Les aides aux entreprises peuvent être multiples. Des prêts et partages de ressources humaines, de locaux et de matériels divers ont été observés à plusieurs reprises. Toutefois, nous insistons surtout sur le soutien sous forme d'échange d'expertise, de conseils et de formation.

Les principaux organismes fournissant de l'expertise aux entreprises d'économie sociale ont été présentés plus haut.

### **5.2.3 Les liens d'affaires**

Les passerelles identifiées comme appartenant à ce type ne comprennent pas les liens d'affaires financiers, car ils sont traités comme des passerelles financières. Ces liens peuvent être vus comme de simples occasions d'affaires qui, par hasard, s'établissent entre des entreprises d'économie sociale. Par contre, s'ils prennent forme avec la volonté de favoriser le développement économique selon les valeurs de l'économie sociale, ils peuvent être considérés comme des passerelles. Ils permettent alors de favoriser les liens d'affaires au sein de l'économie sociale<sup>2</sup>.

### **5.2.4 La concertation**

La concertation est le type de passerelle qui correspond au travail des comités, tables et regroupements divers. Elle voit le jour autour de réseaux d'acteurs formels et informels qui véhiculent des valeurs et des projets. Le partage de valeurs entre les acteurs y prend donc de l'importance. Les appuis politiques, comme ceux donnés par le Mouvement Desjardins et le CCQ lors de la création du Chantier de l'économie sociale, sont des passerelles de type «concertation». Soulignons que la concertation peut donner naissance à d'autres types de passerelles. De même, les acteurs décrits dans la présentation des autres types de passerelles participent, souvent activement, à des concertations. La concertation s'observe aux niveaux global, sectoriel et intersectoriel.

Même si nous reprenons les trois niveaux mentionnés précédemment, nous savons que l'importance de l'ancrage territorial des réseaux de concertation va au-delà du travail conjoint de plusieurs acteurs sectoriels se réunissant sur un même territoire. Alors, la concertation territoriale n'est pas que l'accumulation des concertations entre les secteurs. Elle peut être à la fois le fruit et le ferment d'un lien social pour lequel la proximité géographique et symbolique a une signification et auquel les entreprises d'économie sociale peuvent participer.

En effet, l'aspect collectif des entreprises d'économie sociale leur confère un avantage sur les autres entreprises en ce qui concerne l'établissement de réseaux. Ainsi, les différentes personnes qui les composent sont toutes appelées à entrer en contact avec d'autres, ce qui

---

<sup>2</sup> La même remarque pourrait s'appliquer aux passerelles financières. Toutefois, plusieurs des acteurs financiers que nous avons présentés se consacrent explicitement au financement de l'économie sociale, de sorte que nous considérons qu'ils établissent réellement des passerelles.

multiplie les chances de réseautage, d'ancrage dans un territoire et de participation au lien social.

### **5.3 Les retombées**

Les retombées des diverses passerelles sont de cinq natures.

La première est le développement d'entreprises, c'est-à-dire la création, la consolidation ou l'expansion d'entreprises d'économie sociale. Celle-ci est la plus facile à mesurer.

La deuxième est la reconnaissance de l'économie sociale par la population en général de même que par les pouvoirs publics et par les acteurs de l'économie sociale eux-mêmes. En effet, l'établissement de passerelles entre les différents acteurs de l'économie sociale, plus ou moins institutionnalisés, permet une légitimation de l'économie sociale dans son ensemble en faisant ressortir ses différences par rapport à l'économie publique et privée.

La troisième est la modification de la législation rendue possible par le travail conjoint des acteurs de l'économie sociale.

La quatrième est la mise en lumière de besoins. En prenant forme, les passerelles incitent les acteurs à dialoguer ce qui peut faire ressortir des besoins non comblés et ainsi donner naissance à de nouvelles passerelles. Cette forme de retombée peut s'observer par l'incorporation d'une entreprise ou d'un organisme à un réseau d'acteurs.

Enfin, la cinquième est la généralisation d'initiatives locales.

## **6 Secteur financier**

### **6.1 Acteurs et problématique**

Nous avons déjà décrit les acteurs du secteur financier dans la section traitant des passerelles de type financier. Nous présentons toutefois un tableau résumant les passerelles existantes. De même, nous exposons les pistes et obstacles rattachées spécifiquement à ce secteur..

Nous ne reviendrons pas sur le rôle de l'État dans le financement de l'économie sociale. Nous présentons plutôt les partenariats impliquant des acteurs de l'économie sociale et permettant de créer des outils financiers adaptés au financement de ce type d'économie. La description plus précise des projets démarrés grâce à ces outils sera faite dans la présentation des autres secteurs.

### **6.2 Passerelles**

Les passerelles décrites ici concernent la création d'outils financiers. Nous les identifions comme sectorielles, car il y a création d'outils financiers par des acteurs financiers. Toutefois, leurs retombées touchent plusieurs secteurs puisque les outils sont appelés à être utilisés pour le développement d'entreprises œuvrant dans divers secteurs d'activité.

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Gouvernement du Québec Entreprises et fondations privées Mouvement Desjardins Chantier de l'économie sociale RISQ	Sectoriel	Financier : capitalisation permettant la création du RISQ	Développement d'entreprises grâce au financement fait par le RISQ	Tout le Québec
Six caisses pop de l'arrondissement CDEST Cercles d'emprunt	Sectoriel	Financier (prêt sans intérêt pendant deux ans) contribuant à la création de cercles d'emprunt	Développement de micro-entreprises par les cercles Légitimation des caisses	Arrondissement
CETTQ CDEC Plateau-Centre-Sud Cercles d'emprunt	Sectoriel	Financier : contribution au maintien de cercles d'emprunt	Développement de micro-entreprises grâce aux cercles Légitimation de la caisse	Arrondissement
Caisse pop de Charlesbourg Fonds Sois ton propre patron (STPP)	Sectoriel	Financier : création du premier fonds STPP	Développement d'entreprises Généralisation à 196 caisses	Plusieurs territoires de caisses
Fondation CETTQ SSQ-Vie Ficudie Desjardins	Sectoriel	Expertise contribuant au financement d'entreprises par Fondation	Légitimation de Fondation Développement d'entreprises	Tout le Québec
Caisse de Chicoutimi Entreprises d'économie sociale	Sectoriel	Financier : mise en place par la caisse d'un fonds destiné aux entreprises d'ES	Développement d'entreprises	Ville
Caisse Ste-Jeanne-d'Arc-de-Montréal OBNL du quartier	Sectoriel	Financier : remise des frais de services à tous les OBNL du quartier	Développement d'entreprises Généralisation éventuelle	Quartier

Plusieurs autres fonds de développement existant au Québec peuvent s'adresser à l'économie sociale. Les passerelles mentionnées ici en présentent quelques-uns.

### 6.3 Obstacles

Il n'est pas toujours facile de convaincre les institutions financières de créer des outils financiers destinés à des entreprises dont l'objectif n'est pas de faire des profits. Il en va de même pour le financement de petits projets qui demandent beaucoup de traitements par rapport au volume d'opération effectué. De plus, les entreprises d'économie sociale ont souvent besoin de capital patient, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent fournir de rendement à court terme à leurs prêteurs.

#### **6.4 Pistes**

L'expérience de la Caisse des travailleuses et travailleurs (Québec) montre qu'une institution financière peut avoir des résultats financiers intéressants en d'adressant spécifiquement aux entreprises d'économie sociale. De plus, les partenariats établis localement entre des acteurs de développement et des joueurs du secteur financier permettent à des innovations financières de voir le jour.

Le travail mené par le RISQ pour bâtir des outils d'analyse financière adaptés aux entreprises de l'économie sociale est aussi une piste de développement de passerelle dans ce secteur<sup>3</sup>. Cela pourrait conduire à la modification des structures comptables de ces entreprises de façon à tenir compte de leur caractère collectif.

---

<sup>3</sup> Nous avons abordé celui-ci à la section sur les passerelles de type financier.

## 7 Secteur agricole

### 7.1 Acteurs et problématique

Le secteur agricole est l'un des premiers à s'être organisé autour de structures coopératives au Québec. La Coopérative fédérée de Québec, fondée en 1922, est une fédération regroupant aujourd'hui une centaine de coopératives agricoles. Ces coopératives fournissent des intrants aux entreprises agricoles en plus de transformer et commercialiser des produits laitiers, porcins, avicoles et acéricoles. Agropur, coopérative agro-alimentaire, est l'autre joueur important de la coopération agricole au Québec. Fondée en 1939, elle se consacre à la transformation de produits laitiers. Parallèlement, une multitude de coopératives de moins grande envergure émerge. Plusieurs groupes d'agriculteurs forment des coopératives pour commercialiser leurs produits (agneau, canneberge, etc.). Depuis 1991, le modèle français des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) s'est implanté au Québec. Il permet de diminuer les coûts reliés à l'achat de machinerie tout en appliquant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Il existe, au Québec, une quarantaine de CUMA qui regroupent environ 800 entreprises.

### 7.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Coopérative fédérée Fondation coop pour l'éducation à la coopération	Intersectoriel	Financier	Consolidation de la fondation	Tout le Québec Concertation au CCQ

Le développement de nouveaux types de coopératives et OBNL en agriculture se fait sans l'appui des grandes coopératives agricoles (la Coopérative fédérée de Québec et Agropur). Celles-ci entretiennent des liens avec le réseau coopératif par leur participation à des regroupements comme le CCQ, le Conseil canadien de la coopération et l'Alliance coopérative internationale. Ainsi, le président de la Coopérative fédérée est aussi président du Conseil de coopération du Québec. Agropur est aussi un membre du CCQ. Nous observons aussi des contributions comme celle mentionnée pour le financement de la Fondation de l'éducation coopérative. Cette fondation faisant la promotion de la coopération, nous identifions l'implication de la Coopérative fédérée comme une passerelle.

### **7.3 Obstacles**

La Coopérative Fédérée est aux prises avec des problèmes de capitalisation sérieux. De plus, les coopératives qui y sont affiliées n'ont pas systématiquement développé de pratiques d'ancrage dans leurs milieux. L'intercoopération entretenu par les grandes coopératives agricoles ne vise pas à contribuer à l'émergence de nouveaux types d'entreprises d'économie sociale en agriculture, comme les CUMA, mais bien à se positionner au sein de grands regroupements qui prône les valeurs de la coopération.

### **7.4 Pistes**

Le dialogue accru, au sein du CCQ, entre les coopératives agricoles et les CDR pourrait donner naissance à des passerelles, concernant le développement coopératif de l'agriculture. Nous verrons aussi dans la section consacrée au secteur environnement qu'un projet de passerelle environnementale et agricole est en train de prendre forme.

## 8 Secteur alimentation

### 8.1 Acteurs et problématique

Le secteur de l'alimentation est structuré par la Fédération des coopératives en alimentation du Québec (FCAQ) regroupant une soixantaine de membres. La plupart des coopératives existent depuis une cinquantaine d'années. Dans les années 1990, de nouvelles coopératives ont été créées dans trois types de situations : 1) aucun marchand en alimentation n'était présent dans le village ; 2) il existait un besoin spécifique non desservi (alimentation naturelle) ; 3) pour assurer le maintien de service quand un épicier privé voulait prendre sa retraite. Dans ce dernier cas, la création d'une coopérative de solidarité permet à l'ancien propriétaire de faciliter le transfert en devenant membre de soutien.

### 8.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
FCAQ Fédération des CDR	Sectoriel	Autre aide : expertise	Collaboration pour la création de coop	Plusieurs municipalités ou MRC
Fondation Les produits alimentaires Allard	Intersectoriel	Financier	Relance de l'entreprise sous forme de coop de travail	Entreprise située à Chicoutimi, mais action non orientée vers un territoire

### 8.3 Obstacles

Les coopératives d'alimentation naissent souvent pour répondre aux besoins d'une population à densité faible. Cela peut rendre difficile l'atteinte de la rentabilité des entreprises. Le financement, même provenant d'entreprises d'économie sociale peut alors être difficile à obtenir.

Nous n'avons pas observé de partenariats entre des coopératives de commercialisation de produits agricoles et des coopératives en alimentation.

Les anciennes coopératives sont impliquées dans le développement de leur milieu, mais ne soutiennent pas particulièrement le développement par la voie de l'économie sociale.

#### **8.4 Pistes**

En régions éloignées des grands centres, la coopérative alimentaire est souvent le seul épiciers présent dans un rayon de plusieurs kilomètres. Elle touche alors l'ensemble de la population et pourrait être un lieu de mobilisation et de développement de passerelles. On peut d'ailleurs se souvenir que dans les années 1970, le développement de coopératives d'alimentation était porté par les mouvements populaires.

Concrètement, la création de nouvelles coopératives se fait grâce à la collaboration de la FCAQ et de la CDR de la région concernée. La collaboration de la CDR permet de prendre conscience de l'éventuelle présence de d'autres besoins qui pourraient être pris en charge par la coopérative. C'est ainsi qu'on pourra voir émerger des coopératives multiservices. Il faudrait donc développer des partenariats avec d'autres coopératives sectorielles pour explorer davantage cette possibilité.

Parallèlement, la FCAQ est en train de mettre sur pied des réseaux de solidarité qui sont des regroupements territoriaux de coopératives en alimentation, à l'échelle d'une MRC. Ces réseaux partagent des coûts et font de la promotion et des achats en commun.

Le commerce équitable peut constituer une voie de développement de l'économie sociale en alimentation et d'établissement de passerelles. À ce sujet le portrait est diversifié. Chez Équiterre, l'ONBL montréalais qui fait la promotion du commerce équitable, il y a une ouverture récente à l'économie sociale qui se concrétise par des actions comme la participation au dernier volet du projet de coopération France-Québec en économie sociale et solidaire. Toutefois, Équiterre n'a pas d'activité entrepreneuriale. De plus, jusqu'à ce jour, cet organisme n'a pas préconisé le développement de la filière équitable, au Québec, par des entreprises d'économie sociale, même si les producteurs du Sud sont organisés en coopératives. Ainsi, la torréfaction et la vente de produits équitables se font, au Québec, en grande majorité, par des entreprises privées individuelles. Par ailleurs, dans la ville de Québec, Plan Nagua, un organisme œuvrant dans la coopération internationale depuis 30 ans a lancé en 2000 sa ligne de café équitable. Il s'agit donc d'un exemple d'OBNL qui fait la vente de café équitable. La distribution du café Nagua se fait dans des entreprises privées et coopératives. Chez Plan Nagua, il y a une sensibilité à développer davantage de partenariat avec des points de vente partageant les valeurs de la coopération et de

l'économie sociale. Mentionnons que Plan Nagua fait aussi la promotion du commerce équitable et travaille à ce volet conjointement avec Équiterre.

## 9 Secteur habitation

### 9.1 Acteurs et problématique

Au Québec, les principaux acteurs de l'économie sociale œuvrant dans le secteur du logement se retrouvent dans trois principales catégories : les coopératives d'habitation, les OBNL d'habitation et les groupes de ressources techniques (GRT). Les coopératives d'habitation appartiennent collectivement à leurs membres locataires qui se chargent de les gérer tandis que les OBNL ont des conseils d'administration constitués de gens impliqués dans le milieu. Les coopératives sont organisées en une structure à trois niveaux : les coopératives, les fédérations régionales, au nombre de huit et la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH). Concernant les OBNL, il existe cinq fédérations régionales. Celles-ci ne couvrent pas l'ensemble du territoire, mais des démarches sont en cours pour en créer de nouvelles. De plus, un regroupement provincial vient de voir le jour en décembre dernier : le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH). Il regroupe les fédérations existantes et représente 140 entreprises. La formule des OBNL d'habitation a été développée pour répondre aux besoins de logements sociaux de groupes démunis, en perte d'autonomie. Pour ces groupes, la formule coopérative n'était pas appropriée puisqu'ils ne sont pas en mesure d'assumer la gestion d'une entreprise. Par ailleurs, les GRT sont des OBNL qui appuient autant les coopératives que les OBNL d'habitation dans leurs projets de création ou d'expansion. Nés du mouvement communautaire, les GRT sont presque tous réunis au sein de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)<sup>4</sup>. Parallèlement à ces réseaux, il existe un groupe de pression, autre acteur de l'économie sociale revendiquant l'amélioration des conditions de logement et de vie pour les personnes à faible revenu. Il s'agit du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Il regroupe soixante organismes, dont des fédérations de coopératives et d'OBNL. Le rôle du FRAPRU est important puisque les luttes populaires ont marqué le développement du logement coopératif au Québec.

La trame de fond sur laquelle ces acteurs évoluent comprend aussi des acteurs gouvernementaux. Le principal bailleur de fonds des coopératives et des OBNL d'habitation a été la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), une

---

<sup>4</sup> Il existe deux ou trois GRT affiliés au Mouvement Desjardins et qui ne sont pas membres de l'AGRTQ.

société du palier fédéral (même si l'habitation est de juridiction provinciale suivant la constitution canadienne). La SCHL compte se défaire de ses responsabilités en matière de logement communautaire et un projet d'agence est à l'étude afin de confier le parc de logements coopératifs aux acteurs du milieu. Les principaux programmes d'aide à la création de coopératives et d'OBNL d'habitation ont été administrés par la SCHL (de 1973 à 1995).

Au palier provincial, la Société de l'habitation du Québec (SHQ) est l'organisme public responsable des programmes d'habitation. Il relève du ministère des Affaires municipales du Québec. La SHQ finance les habitations à loyers modiques (HLM) dont la gestion est confiée soit à un office municipal d'habitation (OMH) qui est un organisme public, soit à un OBNL. Elle finance AccèsLogis qui est aujourd'hui le seul programme réservé au financement du logement social au Québec. Créé suite au Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, il vise la création de 1325 nouveaux logements coopératifs et à but non lucratif par année. Il est administré par le Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC). Les organismes qui siègent sur ce fonds sont identifiés dans les passerelles présentées dans le tableau suivant.

Enfin, à Montréal, le secteur de l'habitation a un partenaire financier particulier : le Fonds d'investissement de Montréal (FIM), créé en 1997, dans les suites du Sommet sur l'économie et l'emploi. Il est présenté dans les passerelles.

## 9.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
3 fédérations régionales de coop CETTQ	Intersectoriel	Financier : plan financier avantageux	Consolidation des coop Légitimation de la caisse	3 régions
CQCH, Fédé OBNL Montréal SSQ	Intersectoriel	Lien d'affaires plan d'assurance avantageux	Consolidation des coop et OBNL Légitimation de la SSQ	Tout le Québec
CQCH Fédération des coop câblodistribution	Intersectoriel	Lien d'affaires : rabais sur abonnements groupés	Consolidation des deux types de coop	Tout le Québec
GRT Joliette CDR Joliette	Intersectoriel	Aide à la CDR : parrainage, partage de locaux et de personnel	Création de la CDR	Région de Lanaudière
GRT Joliette CDR Joliette Coop et OBNL de la région	Sectoriel	Aide aux coop et OBNL	Création de coop et OBNL	Région de Lanaudière
Coop et OBNL en habitation de Rimouski Caisses de Rimouski	Intersectoriel	Financier	Création de coop et OBNL	Ville de Rimouski
Mouvement Desjardins Banque nationale CQCH FRAPRU AGRTQ RQOH SHQ Chantier de l'économie sociale Association des OMH Municipalités	Sectoriel	Concertation : ces membres du FQHC administrent AccèsLogis	Création de coop et OBNL Mise en lumière de besoins	Tout le Québec  Cette passerelle est un lieu de concertation
Fonds FTQ Fédé Desjardins Banque nationale Banque royale Investissement Claridge Hydro-Québec OMH de Montréal GRT Bâtir son quartier	Intersectoriel	Financier : création du FIM	Création de 308 logements depuis 1997	Territoire de la ville de Montréal
Coop et OBNL CDEC Cuisine collective	Intersectoriel	Lien d'affaires	Mise en lumière d'un besoin Consolidation des logements et de la cuisine	Arrondissement Hochelaga-Maisonneuve
CSMO - AGRTQ	Sectoriel	Autre aide : diagnostic sur la formation dans le secteur	Développement d'entreprises	Tout le Québec

Comme nous le voyons avec les deux premières passerelles certaines ententes sont négociées par les regroupements, surtout ceux des coopératives. Pour prendre forme

concrètement, ces passerelles plus formelles doivent être mises en place par les coopératives et OBNL locaux.

Au niveau régional, à Joliette, c'est un GRT qui a parrainé la mise en place de la coopérative de développement régional. Depuis lors, ces deux organismes collaborent pour mettre en place non seulement des coopératives d'habitation, ce qui correspond à la mission officielle de la CDR, mais aussi des OBNL. Ces passerelles ont pu prendre forme grâce au réseau existant entre le GRT et la CDR. En effet, comme les gens du GRT sont à la base de la création de la CDR, une connivence s'établit entre les deux de sorte que la CDR rejoint la vision du GRT en ne prônant pas un développement du logement social basé uniquement sur la formule coopérative. Aujourd'hui, la CDR et le GRT partagent encore les mêmes locaux et le même secrétariat.

Malgré la collaboration entre certains GRT et CDR, l'AGRTQ et la Fédération des CDR n'ont pas réussi à développer d'entente. De même, plusieurs caisses populaires locales de même que la Caisse des travailleurs et travailleuses (Québec) appuient des projets de mise en place de coopératives et d'OBNL d'habitation, mais l'AGRTQ et le Mouvement Desjardins n'ont pas développé d'ententes allant en ce sens.

Localement, des passerelles intersectorielles sont en train de prendre forme en impliquant divers intervenants de l'économie sociale. C'est le cas de celle qui s'élabore dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve de Montréal. Elle implique des coopératives et des OBNL d'habitation qui collaborent avec une cuisine collective et avec la CDEC pour offrir un service alimentaire au sein des logements sociaux. Si cela se réalise, il y aura aussi création d'activités d'insertion à la cuisine.

Finalement, la formation des travailleurs en habitation s'appuie sur un diagnostic réalisé par le CSMO économie sociale et action communautaire, de concert avec l'AGRTQ.

### **9.3 Obstacles**

Le développement du logement social par la voie des OBNL se heurte parfois au manque d'appui et de concertation. Ainsi, à un niveau provincial, il existe certaines difficultés à établir des passerelles entre les OBNL d'habitation et le réseau coopératif. De plus, plusieurs régions sont dépourvues de fédération pouvant contribuer au

développement de cette formule, et, jusqu'à tout récemment, il n'y avait pas de regroupement provincial pour les représenter.

Le portrait changeant des sources publiques de financement du logement social modifie le cadre d'établissement éventuel de passerelles dans ce secteur. Il peut ainsi nuire à la mise en forme de certaines tout en faisant ressortir la nécessité d'en tisser. Ce portrait comprend le retrait du palier fédéral. De plus, il y a mécontentement sur la contribution des municipalités au programme AccèsLogis.

#### **9.4 Pistes**

Les regroupements de coopératives d'habitation arrivent à établir des passerelles intéressantes.

L'arrivée d'un regroupement provincial des OBNL suggère l'éventuelle négociation d'ententes pouvant constituer des passerelles. Cependant, en raison des besoins spécifiques des populations vivant dans les OBNL, il se peut que les préoccupations du RQOH aillent vers des partenariats avec le secteur de la santé qui comporte très peu d'entreprises d'économie sociale ou avec celui de l'aide domestique.

Par ailleurs, la présence de réseaux locaux ou régionaux d'acteurs contribue à la mise en place de passerelles, impliquant tant des coopératives que des OBNL. Ainsi, le réseautage local permet de dépasser des difficultés rencontrées par les regroupements provinciaux ; c'est le cas observé à Joliette.

Ce réseautage permet aussi à de nouvelles initiatives de prendre forme, comme celle qui est en élaboration dans Hochelaga-Maisonneuve.

Enfin, c'est principalement la volonté de développer le logement social qui anime les acteurs de ce secteur, de sorte qu'il est fréquent de les voir réunis pour mener des luttes communes allant en ce sens et ce, peu importe qu'ils se situent dans le réseau coopératif ou OBNL. Nous voyons d'ailleurs les acteurs siéger ensemble sur la Table provinciale des partenaires et sur le Fonds québécois d'habitation communautaire. Ces entités peuvent alors devenir des lieux de concertation où de nouvelles passerelles prendront forme.



## **10 Secteur funéraire**

### **10.1 Acteurs et problématique**

Au Québec, le secteur funéraire s'est constitué autour de petites entreprises de type familial. Cependant, depuis 1993, des entreprises étrangères, majoritairement américaines s'installent. Elles sont de plus grande taille et s'implantent sur les marchés urbains. Sur les quelques 320 entreprises funéraires du Québec, une trentaine appartient à des intérêts étrangers et celles-ci traitent environ 40% des décès. L'arrivée des entreprises étrangères, qui rachètent souvent des entreprises existantes, s'explique en partie par l'incapacité d'assurer la relève au sein des entreprises familiales en raison des coûts d'acquisition trop élevés. Parallèlement, la première coopérative funéraire a vu le jour en 1942 et la création de telles entreprises s'est accélérée pendant les années 1970. En 1987, quatorze coopératives se dotent d'une fédération : la Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ). À partir de 1994, la FCFQ entreprend de stimuler la formation de coopératives funéraires par l'acquisition d'entreprises ce qui contribue à freiner la montée du contrôle étranger. Aujourd'hui, le FCFQ compte trente-six coopératives membres, dont trente-cinq sont situées au Québec, l'autre étant au Nouveau-Brunswick, une province canadienne située à la frontière sud-est du Québec.

## 10.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Mouvement Desjardins FCFQ	Intersectoriel	Financier subvention contribuant à la création de la FCFQ	Création de la FCFQ Légitimation du Mouvement	Tout le Québec
Caisse centrale Desjardins FCFQ Investissement Québec	Intersectoriel	Financier : mise sur pied d'un fonds permettant l'acquisition d'entreprises	Création de cinq coopératives funéraires	Cinq territoires locaux
CETTQ FCFQ	Intersectoriel	Financier : financement permettant l'acquisition d'entreprises	Création de coop	Tout le Québec
Caisses populaires locales Et Fédérations FCFQ	Intersectoriel	Aide au démarrage	Intégration des coop au réseau des membres des caisses Développement éventuel de nouvelles passerelles	Plusieurs localités
Fédé des caisses de l'Estrie Caisses populaires locales Coopérative funéraire de l'Estrie	Intersectoriel	Financier : prêts sans intérêt sur 5 ans	Contribution au démarrage de la coop	Estrie
Investissement Desjardins (fonds régional du Bas-St-Laurent) Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent	Intersectoriel	Financier	Création de la coop	Bas-St-Laurent
Investissement Desjardins (fonds régional du Saguenay-Lac-St-Jean) Coopérative funéraire de Chicoutimi	Intersectoriel	Financier	Création de la coop	Chicoutimi
Fondation Coop funéraire de la Rive-Sud	Intersectoriel	Financier	Agrandissement de la coop	Rive-Sud de Montréal
FCFQ Quelques ACEF	Intersectoriel	Concertation	Revendications communes Reconnaissance mutuelle Mise en lumière de besoins	Tout le Québec

Nous constatons que le Mouvement Desjardins a été impliqué par diverses voies dans l'acquisition de salons funéraires pour en faire des coopératives. La création du fonds a été menée par la Caisse centrale. Dans cette initiative, Investissement Québec garantissait le capital, Desjardins assumant le risque sur les intérêts. La caisse des travailleurs et travailleuses (Québec) s'est impliquée d'autant plus facilement que c'était une fédération et non une coopérative seule qui s'adressait à elle ; elle se sentait rassurée par l'expertise de la fédération pour accompagner les projets de démarrage de

coopératives. L'appui d'Investissement Québec était aussi un élément rassurant. L'implication de la CETTQ consistait à prendre plus de risque dans le financement que ce qui normalement fait par les constituantes du Mouvement Desjardins. Les caisses locales ont été approchées par la FCFQ pour éviter les honoraires exigés par la Caisse centrale et pour avoir accès à un réseau de membres déjà constitué. L'accès à ces réseaux permet d'atteindre des acteurs clés du milieu qui contribueront à la constitution de l'assemblée de fondation de la coopérative.

Le cas de la coopérative funéraire de l'Estrie illustre la participation des caisses locales, de même que celle de la Fédération régionale des caisses de l'Estrie. En 1973, lors du démarrage de cette coopérative, les caisses populaires et la fédération ont souscrit à des parts privilégiées, c'est-à-dire qu'elles ont toutes accordées un prêt de 100\$ sans intérêt pour une période de cinq ans.

En collaboration avec les fédérations régionales de caisses, Investissement Desjardins met sur pied des fonds d'investissement régionaux. On en compte aujourd'hui six dans les régions du Bas-St-Laurent, du Saguenay-Lac-St-Jean, de Québec, de Nicolet-Yamaska, de Montréal et de l'Estrie. Ceux-ci ne s'adressent pas spécifiquement à des entreprises d'économie sociale, mais ne les excluent pas. C'est ainsi qu'ils ont investi dans les coopératives funéraires du Bas-St-Laurent et de Chicoutimi.

Fondaction est impliqué dans le financement d'un complexe funéraire à Longueuil.

Le partenariat qui existe entre certaines ACEF et la Fédération des coopératives funéraires date du début des années 1990 alors qu'il y avait des administrateurs communs entre la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (un des regroupements d'ACEF) et le FCFQ. Il y a encore des contacts aujourd'hui comme pour demander la modification de la législation pour les préarrangements funéraires.

### **10.3 Obstacles**

Les caisses locales n'ont pas toutes la même ouverture face aux projets de coopératives funéraires. Parfois, la caisse a une ouverture, mais la fédération régionale des caisses populaires refuse de s'impliquer.

On note que la plupart des passerelles observées sont financières. Pour s'inscrire davantage dans un mouvement d'économie sociale, il serait souhaitable que les coopératives funéraires développent aussi d'autres types de passerelles.

#### **10.4 Pistes**

Le partenariat avec le Mouvement Desjardins réussit à prendre forme de diverses façons.

Au sujet des partenariats intersectoriels, une collaboration avec les coopératives d'habitation est en négociation. Il pourrait se développer une passerelle de type lien d'affaires dans laquelle des offres conjointes de services seraient faites aux membres. Par ailleurs, les liens avec les caisses locales sont susceptibles d'engendrer le développement de nouvelles passerelles avec leurs membres qu'on peut retrouver au sein de d'autres entités de l'économie sociale. Une autre piste serait un rapprochement avec les groupes communautaires préoccupés par les frais funéraires imposés par les grandes multinationales et intéressés à collaborer à l'implantation de coopératives funéraires. Il y a ainsi un projet d'implantation des coopératives funéraires qui implique la FCFQ et plusieurs CDEC, de même que des clubs de l'âge d'or et des groupes d'Action féminine pour l'éducation et l'action sociale (AFÉAS).

## **11 Secteur services aux personnes et santé**

### **11.1 Acteurs et problématique**

Une centaine d'entreprises d'économie sociale (OBNL et coopératives) en aide domestique œuvrent sur le territoire québécois. Ces entreprises ont, pour la plupart, été créées suite au Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996 grâce à la mise en place d'un programme provincial : le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). Avant l'existence du PEFSAD, il existait peu d'entreprises d'aide domestique et les services étaient surtout offerts par des centres de bénévoles ou par des organismes communautaires dont ce n'était pas la mission principale. Ils le faisaient, dans des conditions plutôt précaires, par dévouement, pour ne pas laisser des besoins non comblés. Ils devaient engager du personnel à partir de programmes d'employabilité et ne pouvaient donc pas compter sur des employés permanents. Après l'adoption du PEFSAD, les entreprises sont apparues pour offrir des services complémentaires à ceux du réseau public et elles collaborent avec les Centres locaux de services communautaires (CLSC). Deux regroupements ont vu le jour pour représenter ces entreprises : le Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique (REESADQ) et la Fédération des coopératives en services à domicile du Québec. Le REESADQ regroupe soixante-quinze (75) entreprises dont soixante-trois (63) OBNL et douze (12) coopératives. La fédération regroupe une trentaine de coopératives. Certaines divergences de vision existent entre le REESADQ et la fédération concernant l'extension des services offerts par les entreprises à des services de santé. À ce sujet, nous mentionnons l'existence d'une coopérative de santé à Saint-Étienne-des-Grès. Il s'agit d'une coopérative de consommateurs.

## 11.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Mouvement Desjardins Fédération des coop en services à domicile	Intersectoriel	Aide à l'entreprise : prêt de ressource humaine	Contribution à la formation de la fédération	Tout le Québec
AVDL Fédération des coop	Intersectoriel	Aide à l'entreprise : prêt de matériel	Contribution à la formation de la fédération	Tout le Québec
AVDL Coop	Intersectoriel	Aide à l'entreprise : promotion des coops	Développement des coops Légitimation d'AVDL	Tout le Québec : offre faite à toutes les coops
AVDL Caisses locales Coop	Intersectoriel	Lien d'affaires : rabais sur produits d'assurance	Développement et légitimation des entreprises	Plusieurs localités
Caisses populaires locales Coop et OBNL	Intersectoriel	Aide à l'entreprise : partage de locaux	Contribution à la création et au maintien des entreprises Légitimation des caisses	Plusieurs localités
Caisses populaires locales Coop et OBNL	Intersectoriel	Financier	Contribution à la création et au maintien des entreprises Légitimation des caisses	Plusieurs localités
CDR de Lanaudière Coop et OBNL	Sectoriel	Aide à l'entreprise expertise en appui au démarrage des entreprises	Contribution à la création des entreprises Légitimation de la CDR	Une région
Fédération des coop REESADQ	Sectoriel	Concertation : mise en place d'un portail Internet commun	Meilleure collaboration entre les regroupements	Tout le Québec
Fédération des coop REESADQ	Sectoriel	Concertation : mise en place d'un système d'évaluation de performance des entreprises	Évaluation plus uniforme des entreprises en aide domestique, mise en lumière de besoins, reconnaissance mutuelle	Tout le Québec
Fédération des coop en service à domicile Confédération des coop d'habitation Fédération de coop funéraires Mouvement Desjardins	Intersectoriel	Concertation	Développement de l'intercoopération, reconnaissance mutuelle, nouvelles passerelles	Tout le Québec
CSMO Fédé des coop	Sectoriel	Autre aide : formation des gestionnaires	Développement d'entreprises	Tout le Québec
Caisse pop Les Grès Coop de santé Des Grès	Intersectoriel	Financement Expertise	Cération de la coop	Une localité

L'aide domestique est un secteur dont la structuration est récente. Une partie de celle-ci se fait davantage en lien avec le réseau coopératif, tandis que l'autre a tendance à s'allier d'autres partenaires. Les cloisons ne sont pas étanches entre les deux. Ainsi, la Fédération des coopératives de services à domicile adhère non seulement au CCQ, mais aussi au Chantier de l'économie sociale. De plus, nous savons qu'il existe six (6) coopératives qui sont membres à la fois du REESADQ et de la fédération.

Le Mouvement Desjardins est impliqué dans le développement de ce secteur par diverses composantes. Ses instances centrales soutiennent la Fédération des coopératives tandis que les caisses locales s'impliquent auprès des coopératives locales et auprès d'OBNL.

La formation des gestionnaires des entreprises d'aide à domicile se fait grâce à la collaboration du CSMO.

### **11.3 Obstacles**

La divergence de visions existant entre les deux regroupements concernant l'expansion des services aux services de santé a nuit à l'établissement de passerelles entre ceux-ci. Le mouvement coopératif n'est pas toujours enclin à soutenir des OBNL.

### **11.4 Pistes**

La double adhésion de la fédération au CCQ et au Chantier de l'économie sociale de même que la double adhésion de certaines coopératives aux deux regroupements sectoriels provinciaux montrent qu'il n'y a pas cantonnement dans deux réseaux distincts. Sur plusieurs dossiers, il y a un rapprochement entre les deux regroupements. Par ailleurs, la présence d'une fédération de coopératives facilite l'établissement de passerelles formelles entre les coopératives de services à domicile et le mouvement coopératif. Les réseaux locaux d'acteurs permettent de tisser des passerelles non seulement entre des constituantes du mouvement coopératif, mais aussi entre des OBNL et des coopératives.

## 12 Secteur environnement

### 12.1 Acteurs et problématique

Le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996 a eu des suites pour la consolidation de l'économie sociale dans le secteur de l'environnement. Avant sa tenue, des ressourceries existaient déjà, mais le Réseau des ressourceries du Québec (RRQ) a été fondé en 1997. Il a travaillé à la mise en place du programme d'aide aux entreprises d'économie sociale en environnement qui a vu le jour en 1999. Ce programme répondait à un besoin de rattachement du secteur puisque la manutention des déchets était sous le contrôle de multinationales américaines et européennes. C'est avec son adoption que le RRQ a pris son véritable envol. Il regroupe aujourd'hui trente (30) ressourceries qui sont des coopératives ou des OBNL ayant la double mission de gérer des matières résiduelles et de créer des emplois durables. Il adhère au Chantier de l'économie sociale.

Le secteur de l'environnement compte d'autres acteurs, outre les ressourceries. Il s'agit de centres de travail adaptés (CTA), d'entreprises d'insertion et de centres de formation en entreprise et récupération (CFER). Les CTA et les entreprises d'insertion n'œuvrent pas toutes dans le secteur environnemental. Les CTA offrent des emplois aux personnes handicapées et reçoivent une subvention de l'Office des personnes handicapées du Québec, six de ces centres déploient leurs activités en environnement. Les entreprises d'insertion visent l'intégration sociale et professionnelle. Les CFER sont des écoles offrant des programmes de formation à des jeunes en difficulté d'apprentissage et les dirigent vers des entreprises en environnement pour le volet pratique de leur formation. Il existe vingt CFER.

### 12.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
RRQ Fonds de solidarité Fondation RISQ CETTQ	Intersectoriel	Financier	Développement des ressourceries	Tout le Québec
CETTQ Ressourcerie du Bas-St-Laurent	Intersectoriel	Financier	Développement de l'entreprise	Une région
RRQ - CSMO	Sectoriel	Autre aide : diagnostic sur la formation dans le secteur	Développement d'entreprises	Tout le Québec

Les passerelles observées sont de type financier. La première est le travail conjoint, mené par le RISQ et impliquant le Fonds de solidarité de la FTQ, Fondation, et la CETTQ, sur le développement d'un outil de capitalisation adapté aux entreprises en environnement.

Par ailleurs, localement, des ressourceries reçoivent du financement de caisses populaires ou de la CETTQ, comme c'est le cas à la ressourcerie du Bas-St-Laurent. Peu de passerelles sont développées à ce jour, puisque le RRQ a pris son envol il y a moins de deux ans.

### **12.3 Obstacles**

Les caisses locales ne sont pas toujours disposées à financer des ressourceries. Celles-ci ont besoin d'un financement d'environ 500 000 \$ et leurs activités économiques ont comme matière première des déchets qui n'ont pas de valeur au départ. Ce secteur n'est pas toujours considéré comme rentable. De plus, ce secteur est jeune et sa constitution le réseau fonctionne depuis peu de sorte que sa réputation n'est peut-être pas suffisamment établie.

### **12.4 Pistes**

Le financement des ressourceries vient en partie de l'État (ministère de l'Industrie et du Commerce). Pour le reste, les entreprises font souvent affaire avec la caisse des travailleurs du Québec ou avec le RISQ. Le réseau des ressourceries sent le besoin d'avoir accès à des outils financier adaptés aux besoins particuliers des entreprises qu'il regroupe. En ce sens, il serait intéressant d'établir des passerelles entre le réseau des ressourceries et un outil financier de l'économie sociale.

Un projet à l'étude propose la récupération de certains déchets agricoles comme les plastiques emballant les balles d'ensilage et les sacs contenant les moulées. Celui-ci est porté par une ressourcerie en émergence, avec l'appui d'un CLD. L'idée serait de mettre en réseau plusieurs ressourceries et coopératives agricoles qui ramasseraient ces «déchets» et les achemineraient vers une ressourcerie spécialisée. La passerelle se

négocierait donc entre la Coopérative fédérée et le Réseau des ressourceries et impliquerait des entreprises locales qui leur sont affiliées.

Cette passerelle intersectorielle de type lien d'affaires constituerait un exemple intéressant de lien entre un des plus anciens regroupements d'économie sociale (la Coopérative fédérée) et un des plus récents (le RRQ). Les retombées seraient multiples : création de la ressourcerie se consacrant à ce type de récupération, implication d'un partenaire de l'économie sociale institutionnalisé avec un partenaire récent qui aiderait à légitimer l'économie sociale dans sa diversité et généralisation d'une initiative locale.

Le réseau des ressourceries considère qu'il serait intéressant d'établir des liens entre les acteurs du secteur environnemental œuvrant sur un même territoire local ou régional. En ce sens, les CDR pourraient être des partenaires intéressants.

Le partenariat entre le RRQ et le CSMO pour réaliser le diagnostic de la stratégie de formation prend une importance particulière dans un secteur où des entreprises qui ont pour objectif le développement d'emplois durables cohabitent avec des entreprises d'insertion.

## 13 Secteur insertion

### 13.1 Acteurs et problématique

Le Collectif des entreprises d'insertion regroupe trente-quatre entreprises. Celles-ci sont des OBNL qui ont pour objectif est de permettre à des personnes exclues du marché du travail depuis longtemps de le réintégrer, d'accéder à une formation ou de trouver d'autres alternatives. Ce sont des entreprises qui ont une activité marchande. Par contre, comme leur objectif n'est pas de créer des emplois durables, elles sont parfois exclues des définitions données à l'économie sociale.

Un autre acteur de relié à ce secteur est la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre. Sa mission comprend un volet d'insertion et d'intégration en emploi. Il n'a pas de partenariat établi avec des entreprises de l'économie sociale, mais en a avec des regroupements comme le Chantier de l'économie sociale.

Par ailleurs, les CDEC et CDC sont très souvent associées au développement d'entreprises d'insertion.

### 13.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
CETTQ Fondation RISQ Collectif	Intersectoriel	Financier	Réalisation du répertoire des membres du collectif, reconnaissance	Tout le Québec
CETTQ L'Atelier du chômeur	Intersectoriel	Financier	Aide au démarrage de l'entreprise	Local
Fondation RISQ Plate-Forme CPT	Intersectoriel	Financier	Aide à l'expansion de l'entreprise	Local
Deux caisses pop et une caisse d'économie Journal l'itinéraire	Intersectoriel	Financier :paiement des frais fixes du Café électronique	Développement de l'itinéraire	Local : Montréal
CDR de Montréal CDEST La Puce communautaire	Sectoriel	Aide à l'entreprise : expertise	Création d'une coopérative de travailleur à partir d'un OBNL d'insertion	Local : Montréal
CSMO – Collectif des entreprises d'insertion	Sectoriel	Autre aide : diagnostic sur la formation dans le secteur	Développement d'entreprises	Tout le Québec

L'Atelier du chômeur regroupe deux OBNL : un en environnement (une ressourcerie) et un en insertion. La bâtisse a été financée à 100% par la caisse d'économie des travailleurs de Québec. L'emprunt devait être transféré à une caisse locale, mais cela n'a pas été fait.

Plate-forme CPT est un OBNL qui produit des tuiles de caoutchouc recyclé. Le financement fourni lui permettra d'accroître sa production ce qui augmentera le nombre d'emplois et de poste en insertion qui y sont rattachés.

L'Itinéraire est un OBNL qui produit un journal dont les profits servent à financer des projets d'insertion, et un café pour les démunis.

La Puce communautaire était un OBNL d'insertion à partir duquel une coopérative de travailleurs a été formée. Il y a toujours un OBNL qui gère des projets de réinsertion en louant des locaux et du personnel à la coopérative. La fondation de la coopérative a permis à l'entreprise d'avoir accès au soutien du mouvement coopératif qui a supporté la transition. Ce soutien a été réalisé par la CDR de Montréal qui a fourni des outils fiscaux d'accompagnement de même que des conseils. La CDEST qui est le CDEC de l'Est de Montréal a soutenu la création de la Puce communautaire depuis ses débuts.

Comme dans plusieurs secteurs, le CSMO a réalisé un diagnostic sur la formation .

### **13.3 Obstacles**

La présence d'entreprises d'insertion dans certains secteurs d'activité est vue d'un mauvais œil car on les considère comme des entreprises se servant d'une main-d'œuvre à bon marché pour atteindre la rentabilité. Les partenariats des entreprises d'insertion avec les autres entreprises d'économie sociale d'un même secteur ne vont donc pas toujours de soi. De plus, plusieurs entreprises d'insertion œuvrent dans des secteurs où l'économie sociale n'est pas structurée, comme la restauration, la réparation de vélo, etc.

Par ailleurs, les entreprises d'insertion, proches des valeurs du mouvement communautaire, ont parfois tendance à vouloir prendre leurs distances par rapport au mouvement coopératif jugé trop institutionnalisé.

### **13.4 Pistes**

L'Atelier du chômeur a su allier une ressourcerie et une entreprise d'insertion. Le Réseau des ressourceries du Québec accepte de reconnaître les entreprises en environnement qui se greffent une activité d'insertion en autant que le nombre d'emplois durables reste majoritaire.

Par ailleurs, l'exemple de La Puce communautaire montre que la collaboration du réseau coopératif avec un OBNL d'insertion permet de mettre en place des arrangements assurant la survie d'une entreprise en impliquant les travailleurs.

## 14 Secteur garde d'enfants

### 14.1 Acteurs et problématique

Lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, le gouvernement du Québec a annoncé une politique familiale qui allait donner naissance aux Centres de la petite enfance (CPE). La vaste majorité des CPE sont des OBNL qui offrent des services de garde, moyennant une contribution de parents de cinq dollars par jour par enfant. Le conseil d'administration des CPE est majoritairement formé de parents usagers. Les CPE sont réunis au sein de Concertation inter-régionale des centres de la petite enfance (CIRPEQ) et on en compte près de 900 au Québec. Notons qu'il existe quelques CPE qui sont des coopératives.

CIRPEQ est membre du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale, mais aucun lien formel n'a été identifié entre CIRPEQ et d'autres regroupements d'entreprises d'économie sociale. Par ailleurs, les partenariats locaux avec les caisses populaires sont du cas par cas et aucun cas spécifique pouvant constituer une voie de développement n'a été identifié.

### 14.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
CIRPEQ- CSMO	Sectoriel	Autre aide : diagnostic sur la formation dans le secteur	Développement d'entreprises	Tout le Québec

La seule passerelle identifiée à ce jour concerne une collaboration pour élaborer un diagnostic sectoriel de formation.

Les obstacles et pistes n'ont pas pu être clairement identifiés.

## **15 Secteur des médias : télévisions, radios et écrits communautaires**

### **15.1 Acteurs et problématique**

Le secteur des médias communautaires se compose des médias télés, radios et écrits, lesquels sont bien structurés en regroupement. On retrouve effectivement la Fédération des télévisions communautaires (FTC), l'Association des radios communautaires (ARC) et l'Association des médias écrits communautaires (AMEC).

Les regroupements de la radio et de la télévision ne recensent que des OBNL. Deux raisons expliquent l'absence des coopératives au sein de ceux-ci. Tout d'abord, ces deux secteurs sont réglementés par le CRTC (Conseil de la radio et de la télédiffusion du Canada). Cet organisme gouvernemental fédéral octroie des permis d'exploitation différents aux OBNL et aux coopératives. Alors que les premières obtiennent des permis à titre d'entreprises à but non lucratif, les deuxièmes obtiennent un permis commercial et se retrouvent donc dans la même classe que les médias privés commerciaux.

Par ailleurs, une certaine méfiance règne dans le milieu communautaire à l'égard des médias coopératifs. Effectivement la formule «coopératives de travailleurs» (toutes les radios coopératives contactées en sont) laisse craindre pour les membres de la communauté que les besoins des membres travailleurs passent avant les leurs.

Les médias coopératifs contactés (domaines de la radio et de l'écrit), considèrent quant à eux qu'ils favorisent grandement le secteur communautaire en offrant services, publicité et temps d'antenne gratuit.

## 15.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
FTC-ARC-AMEC	Sectoriel	Concertation	Reconnaissance : force de représentation auprès d'instances gouvernementales	Tout le Québec
Membres de la FTC	Sectoriel	Échanges d'expertise, de matériel	Consolidation d'entreprises	Tout le Québec
Téles locales – Coopératives locales de câblodistribution	Sectoriel	Liens d'affaires	Consolidation d'entreprises	Quelques localités
Téles locales – coopératives institutionnalisées	Intersectoriel	Liens d'affaires	Consolidation d'entreprises	Quelques localités
Radios locales – groupes communautaires	Intersectoriel	Échange d'expertise	Création de nouveaux services pour la communauté Lutte à l'exclusion	Quelques localités
Coopératives – CDR	Sectoriel	Parrainage en gestion	Démarrage d'entreprise et consolidation d'entreprise	Quelques localités
Coopératives et caisses locales	Intersectoriel	Parrainage en gestion Liens d'affaires	Consolidation d'entreprise	Quelques localités
Coopératives – futures coopératives	Sectoriel	Parrainage en gestion	Création d'entreprise Diffusion de la formule coopérative	Quelques localités, ponctuel
FTC – ARC – AMEQ - CSMO	Sectoriel	Autre aide : diagnostic sur la formation dans le secteur	Développement d'entreprises	Tout le Québec

Le tableau qui précède montre qu'il y a peu de passerelles structurées, négociées, clairement établies. Lorsqu'elles existent, elles sont plutôt l'initiative d'organisations locales, avec d'autres groupes locaux. Les entreprises institutionnalisées sont particulièrement absentes, si ce n'est qu'à un niveau d'affaires (la plupart du temps il s'agit de publicité), lequel ne se distingue pas des liens d'affaires créés avec l'entreprise privée, extérieure au domaine de l'économie sociale. On retrouve bien la présence de Desjardins. La plupart des entreprises y ont des liens d'affaires, c'est-à-dire un compte ! Quelques entreprises entretiennent des liens de « parrainage » favorisés par leur statut coopératif.

## 15.3 Obstacles

Plusieurs obstacles à la création de passerelles ont été mentionnés, mais le principal, est le manque de moyens, de temps et d'information. On note qu'on ne connaît pas les autres entreprises, qu'on ne sait pas vers qui se tourner si des besoins se présentent et que le manque de temps et de moyens des gens impliqués dans les entreprises rendent l'établissement de passerelles difficile. Même dans les relations d'affaires, il est difficile

de favoriser les liens commerciaux avec d'autres entreprises de l'économie sociale puisqu'on ne les connaît pas. Il faut les chercher.

Par ailleurs, le milieu communautaire note un préjugé défavorable des entreprises institutionnalisées de l'économie sociale face au communautaire. On semble ne pas croire aux produits développés par ces organisations.

#### **15.4 Pistes**

L'établissement de passerelles au niveau de la formation des membres des entreprises (notamment en gestion) serait des plus souhaitables. Une amorce a été faite en ce sens grâce au diagnostic établi par le CSMO. De plus, le partage d'information sur les réalités communes et spécifiques aux entreprises «collectives» est un élément espéré.

On note que les CDR, lorsqu'elles créent des lieux de rencontre et de discussion (réseautage), contribuent à favoriser l'établissement d'un «réseau». Les tables de rencontre seraient donc à développer. On suggère par ailleurs, l'établissement d'un «bottin», dans lequel on retrouverait une bonne description des entreprises de l'économie sociale, tous secteurs confondus.

## **16 Secteur de la foresterie**

### **16.1 Acteurs et problématiques**

Le secteur de la foresterie est très bien structuré et composé pour l'essentiel, de coopératives. La conférence des coopératives forestières du Québec chapeaute l'ensemble des coopératives présentes dans le milieu. On y retrouve principalement deux types d'entreprises coopératives : d'un côté, il y a les coopératives dites «industrielles», soit celles transigeant d'importante quantité de bois et dont la structure organisationnelle rappelle celle d'une entreprise traditionnelle et, de l'autre, on retrouve les autres coopératives, plus petites et plus près des communautés locales où elles sont implantées.

Il s'agit d'un secteur où la finance prend beaucoup d'importance, en raison des sommes importantes se transigeant dans le commerce du bois.

Ces coopératives sont à l'évidence situées en milieu rural, près de centres d'exploitation de la forêt québécoise. La conférence a quant à elle, pignon sur rue dans la ville de Québec.

## 16.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Conférence – Coopsco <sup>5</sup> - Fédération des CDR	Intersectoriel	Aide à l'entreprise : partage de locaux	Développement d'entreprise	Non territorialisé
Conférence – Coopérative jeunesse de service	Intersectoriel	Financier et Formation de responsables des CJS	Développement d'entreprise	Plusieurs régions
Conférence – Fédération des CDR	Sectoriel	Échange d'expertise	Développement d'entreprise	Tout le Québec
Coopératives membres de la Conférence	Sectoriel	Échange d'expertise	Développement d'entreprise	Plusieurs localités, initiatives locales
Coopératives locales – Caisses populaires locales	Intersectoriel	Financier : tolérance au risque supérieure à la moyenne	Développement d'entreprise	Plusieurs localités, initiatives locales
Coopératives locales – communautés locales	Intersectoriel	Concertation	Légitimation de la coopérative par son milieu Lutte à l'exclusion	Plusieurs localités, initiatives locales
Coopératives locales – entreprises régionales	Intersectoriel	Liens d'affaires	Développement d'entreprises et fort développement local	Plusieurs localités, initiatives locales

Du tableau précédant, il faut comprendre que beaucoup de passerelles s'établissent à l'intérieur du secteur forestier, entre les coopératives forestières. À l'extérieur du secteur forestier, ce sont les individus qui circulent dans la communauté, possédant bien souvent des liens avec d'autres entreprises, qui en feront bénéficier les coopératives.

Les relations avec Desjardins n'existent pas vraiment au niveau de la conférence. Elles pourraient cependant être éventuellement développées. Au niveau local, les passerelles existantes peuvent être très développées. En raison des besoins importants de financement des entreprises, il dépend des individus en place d'établir ces relations particulières.

La conférence entretient des liens intéressants avec d'autres organisations de l'économie sociale, lesquels sont nettement établis en considération de l'appartenance collective de ces organisations.

Des passerelles s'établissent au niveau local. Globalement, c'est l'appui de la communauté qui permet à certaines coopératives de se développer. Les liens d'affaires

avec les entreprises régionales jouent aussi un rôle important dans le développement des coopératives. Il y a création de liens de confiance entre les entreprises. De la synergie développée entre les gens de la communauté, les entreprises de la région, la caisse populaire et la coopérative résulte habituellement un développement local très fort. Les coopératives prestataires sont fortement enracinées dans leurs communautés.

### **16.3 Obstacles**

À la conférence, la création de passerelles intéressantes nécessite beaucoup de temps, ce que les individus de l'organisation ne possèdent pas nécessairement.

### **16.4 Piste**

Il y a une volonté de développer des liens d'affaires avec des entreprises coopératives, lorsque cela est possible. Le secteur du transport en est un bon exemple. Par ailleurs, certains projets de passerelles pourraient se développer, notamment pour créer des liens d'affaires avec les coopératives de services, puisque la conférence possède un nombre important de membres. Ces liens, qui favoriseraient l'essor des coopératives au Québec, restent à créer. Il faut revoir les ressources disponibles au sein de la conférence pour la création de ceux-ci.

Des liens restent à créer avec Desjardins au niveau macro. Des discussions sont en cours.

---

<sup>5</sup> Réseau des coopératives en milieu scolaire

## **17 Secteur culturel : théâtre, production vidéo, imprimerie, etc.**

### **17.1 Acteurs et problématiques**

Le secteur culturel se caractérise par un manque de structuration des entreprises en faisant partie, qu'elles soient OBNL ou coopératives. Il englobe des activités aussi diverses que le théâtre, la production vidéo, l'imprimerie, le service aux artistes, etc. La majorité de ces entreprises (des OBNL) est subventionnée par l'État. Petites entreprises pour la plupart, même lorsqu'elles existent depuis de nombreuses années, elles n'ont que peu de moyens financiers à leur disposition. Il existe un regroupement coopératif s'intéressant à la production audiovisuelle : l'Association coopérative de production audiovisuelle (ACPAV).

La plupart des membres de ces entreprises ne se sentent par ailleurs aucunement rattachés au secteur de l'économie sociale.

## 17.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
RQCCT -Coopérative de travailleurs les idées plurielles -Séri Clair-Obscur, Coopérative de travailleurs	Sectoriel	Aide : Parrainage en gestion Formation des responsables	Création d'entreprise Consolidation d'entreprise	Local
Coopérative de spectacles Zakouski et CDR	Sectoriel	Soutien juridique au démarrage	Création d'entreprise	Local
Coopérative des travailleurs de théâtre des Bois-Franc Parminou et organisations communautaires de la région	Intersectoriel	Aide : échange d'information et de matériel	Consolidation d'entreprise Lutte à l'exclusion	Régional, initiatives ponctuelles
Coopérative des trav. de théâtre Parminou et coopérative en voie de formation	Sectoriel	Session d'information sur la forme coopérative dans le domaine théâtral	Création d'entreprise Diffusion de la forme d'entreprise coopérative	Local
Coopérative des trav. de théâtre Parminou et entreprises institutionnalisées de l'économie sociale	Intersectoriel	Liens d'affaires	Consolidation d'entreprises	Local
Coopérative de travailleurs Déclic, le coffret animé et CLD et Fonds de lutte contre la pauvreté	Intersectoriel	Aide au démarrage (élaboration de plan d'affaires, prêt de techniciens, salaire d'un employé, etc.)	Création d'entreprise	Local
ACPAV et coopératives en voie de formation	Sectoriel	Session d'information sur la forme coopérative dans le domaine du vidéo	Création d'entreprise Diffusion de la forme d'entreprise coopérative	Local
Coopérative des artisans et commerçants du quartier Petit Champlain et Desjardins	Intersectoriel	Aide : tutelle pour sauver de la disparition	Consolidation d'entreprise	Local

Le tableau précédent démontre le peu de passerelles établies entre les entreprises du secteur culturel et les autres entreprises du secteur de l'économie sociale, qu'elles soient institutionnalisées ou non. Il y a cependant un fort soutien venant d'organismes comme les CDR ou CLD, ainsi que par les subventions gouvernementales disponibles pour ces entreprises. Ces subventions expliquent pourquoi la majorité des entreprises du secteur est constituée sous la forme d'OBNL.

Les liens d'affaires créés avec les entreprises institutionnalisées ne se démarquent en rien des liens d'affaires établis avec toute autre entreprise. D'ailleurs, on faisait noter

que peu ou pas de commandes de spectacles corporatifs avaient été données sur le thème de la coopération.

### **17.3 Obstacles**

Plusieurs de ces entreprises ont fait part du peu d'appartenance au secteur de l'économie sociale. Le seul lien pour la plupart se fait sous forme de commandites reçues dans le cadre d'événements particuliers.

Certaines coopératives notent le manque de leadership des grandes coopératives institutionnalisées dans la promotion de la forme d'entreprise coopérative et le manque de soutien de celles-ci pour les petites entreprises coopératives de différents secteurs. Bref, le manque d'intérêts des coopératives les plus importantes au Québec pour les entreprises collectives du secteur culturel est loin de favoriser la création de passerelles. Qui plus est, les entreprises coopératives culturelles avouent, pour la plupart, manquer de ressources et ne pas savoir vers qui se tourner pour créer des passerelles.

Les relations avec les caisses populaires ne sont pas toujours faciles. Bien souvent, les entreprises se tournent vers la CETTQ qui a inclus le soutien des entreprises culturelles dans sa mission.

### **17.4 Pistes**

La participation du Regroupement québécois des coopératrices et coopérateurs du travail a un impact très positif pour le démarrage de coopérative de travailleurs. De plus, la participation de la CETTQ pourrait être étendue à plus d'OBNL du secteur culturel. Par ailleurs, à l'intérieur même du secteur culturel, le Théâtre Parminou joue un rôle marquant. Grâce à des acteurs de ce type, malgré l'absence de regroupements formels et le manque de moyens, certaines passerelles prennent forme.

## 18 Secteur du tourisme et des loisirs

### 18.1 Acteurs et problématiques

Il s'agit d'un secteur extrêmement large et diversifié, recensant un nombre important d'entreprises et d'associations de toutes sortes (7000 associations locales, 138 associations régionales et 49 associations provinciales). Ce secteur s'articule autour de cinq catégories principales, soit, le loisir culturel, le plein air, le socio-éducatif, le scientifique et le touristique. La plupart des entreprises œuvrant dans ces catégories sont regroupées au sein de fédérations diverses, lesquelles sont membres du Conseil québécois du Loisir (CQL). L'information présentée plus bas provient donc de ce regroupement.

On compte peu de coopératives dans ce secteur au Québec (environ une trentaine), mais beaucoup d'associations diverses.

### 18.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
CQL – -Chantier de l'économie sociale -RISQ -ARUC en économie sociale -CSMO action comm. - écon. Soc.	Intersectoriel	Concertation	Reconnaissance mutuelle : orientations communes	Non territorialisé
CQL – Bureau International du tourisme social	Sectoriel	Échange d'expertise	Diffusion d'information, de connaissances	Non territorialisé
CQL – Fédérations des coopératives de développement régional	Sectoriel	Échange d'expertise	Création d'entreprise	Tout le Québec

Le tableau précédent nous démontre une certaine concertation au niveau des discussions entre différents groupements de recherche en économie sociale. Le CQL nous informait par ailleurs qu'il existe depuis plusieurs années une excellente concertation entre les associations du secteur. Par concertation, on entend élaboration et présentation de projets conjoints, positions conjointes, présentation de mémoires, échange d'information, etc.

La passerelle entre le CQL et la FCDR se veut la concrétisation du désir du Conseil de la coopération du Québec (CCQ) d'apporter une plus grande contribution dans le domaine du tourisme.

Selon le CQL, plusieurs initiatives locales présentent les caractéristiques de passerelles. Cependant, il est difficile d'en faire un inventaire.

### **18.3 Obstacles et pistes**

La grande diversité de ce secteur rend difficile l'adoption de passerelle généralisable à l'ensemble de celui-ci. Cependant, la concertation qui existe avec des regroupements divers aident à la reconnaissance du tourisme social et à son développement ce qui peut conduire à la formation de passerelles.

## 19 Secteur de la restauration : restaurants, bars, hôtels

### 19.1 Acteurs et problématiques

Il s'agit d'un secteur peu structuré. Certaines entreprises existent depuis plusieurs années alors que d'autres sont très jeunes.

### 19.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Fourmi Atomik et Caisse d'économie des travailleurs de Québec	Intersectoriel	Financier : prêt avec plus grande tolérance au risque	Création d'une entreprise	Local : ville de Québec
Coopérative des travailleurs du café campus de Montréal et Caisse d'économie des travailleurs de Québec	Intersectoriel	Financier : prêt avec plus grande tolérance au risque	Création d'une coopérative	Local : Montréal
Coopérative des travailleuses et travailleurs du café Chaos et RQCCT	Sectoriel	Aide au démarrage (parrainage)	Création d'une coopérative	Local : Montréal
Café Chaos et caisse populaire	Intersectoriel	Financier : prêt avec conditions particulières	Consolidation d'une coopérative	Local : Montréal
Café Chaos et groupes communautaires, groupes musicaux	Intersectoriel	Prêt de locaux	Reconnaissance Lutte à l'exclusion	Local : Montréal
Café campus et coopératives en voie de formation	Sectoriel	Session d'information et de formation	Création d'entreprise Promotion de la formule coopérative	Local : Montréal
Café campus et coopératives de travailleurs	Sectoriel	Échange d'expertise	Création d'un guide de formation – Consolidation d'entreprise	Local : Montréal
Café campus et Chantier de l'économie sociale	Intersectoriel	Échange d'expertise	Création d'un réseau de salles de spectacles alternatives – Reconnaissance : lutte à l'exclusion	Local : Montréal
Café campus et groupes communautaires	Intersectoriel	Parrainage	Reconnaissance : lutte à l'exclusion	Local : Montréal

Encore une fois, nous constatons l'importance de la caisse d'économie des travailleurs de Québec pour le démarrage d'entreprises coopératives qui ne trouvent pas ailleurs (même dans le réseau des caisses populaires) de prêteur. Le RQCCT contribue lui aussi pour une bonne part dans le soutien au démarrage d'entreprises coopératives.

### **19.3 Obstacles et pistes**

Le Café Campus, vieux de 35 ans, est très actif dans la création de passerelles. Or, celui-ci dénonce le manque d'intérêt des entreprises institutionnalisées de l'économie sociale dans le soutien des entreprises plus petites, plus jeunes ou en démarrage.

Encore une fois, le manque de temps, de moyens et d'information furent évoqués comme obstacles importants à la création de passerelles. Encore une fois, les entreprises ne savent pas toujours vers qui se tourner en cas de besoin. Les tables de rencontres et les sièges vacants à occuper sur divers conseil d'administration d'entreprises de l'économie sociale sont des pistes à explorer favoriser la création de passerelles.

## **20 Secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche**

### **20.1 Acteurs et problématiques**

Outre les centres de recherche, chaires et infrastructures dont nous avons déjà parlé, le secteur de l'éducation comporte d'autres acteurs spécifiques qui contribuent au développement de passerelles au sein de l'économie sociale. On retrouve ainsi des écoles et des regroupements de formateurs constitués en coopératives ou en associations. Mentionnons la présence du Centre de formation populaire (CFP), qui existe depuis trente ans et organise des activités diverses liées à l'éducation populaire. Ce centre est impliqué dans le milieu communautaire. Le Centre St-Pierre est un lieu où de nombreuses conférences et formations concernant l'économie sociale se tiennent. Il participe à l'élaboration de certaines et met ses locaux à la disposition d'événements à prix abordables. Le CSMO économie sociale et action communautaire, que nous avons déjà présenté, joue un rôle important dans la formation des travailleurs d'entreprises d'économie sociale et d'organismes communautaires.

## 20.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
CFP LAREPPS	Sectoriel	Lien d'affaires: organisation de séminaires	Reconnaissance mutuelle	Local : Montréal
CCQ Coop, OBNL, syndicats, individus	Intersectoriel	Concertation	Création de la Fondation d'éducation à la coopération Mise en lumière de besoin	Tout le Québec, il s'agit d'un lieu de concertation
Fédération des cablôdistributeurs du Québec Fédération des coopératives en alimentation, Confédération des caisses populaires Desjardins Conférence des coopératives forestières CDR Coopérative fédérée du Québec Agropur Fédération des coopératives funéraires Confédération des coops d'habitation Fédération des coopératives de services à domicile IRECUS MIC Coopsco	Intersectoriel	Concertation	Création de la Table des responsables de formation Mise en lumière de besoins	Tout le Québec, il s'agit d'un lieu de concertation
CSMO – Fédé des coop de travail – Inter CDEC	Intersectoriel	Autres aides : outil informatique de gestion de formation	Développement d'entreprises	Tout le Québec
CSMO – CCQ – Fédé des coop de travail – CFP – Centre St-Pierre	Intersectoriel	Autres aides : modules de formation des CA	Développement d'entreprises Reconnaissance	Tout le Québec
CSMO – Centre St-Pierre	Intersectoriel	Formation des accompagnateurs de développement de l'ES	Développement d'entreprises Reconnaissance	Tout le Québec

Le CFP et le LAREPPS entretiennent une passerelle de type lien d'affaires puisque le CFP a un contrat pour organiser des séminaires en collaboration avec le LAREPPS. En fait, ils sont des partenaires d'un vaste projet de recherche portant sur l'économie sociale, la santé et le bien-être.

Le CCQ chapeaute la fondation d'éducation à la coopération qui a pour objectif de promouvoir, auprès du public en général, mais particulièrement auprès des jeunes, les avantages de la coopération dans l'action. La fondation est ainsi l'instigatrice de plusieurs événements ou activités (Semaine de la relève, Relève en action, publication

de *Ensemble*, création de vidéo cassette), visant la concrétisation de son objet. Ses retombées sont donc de l'ordre de la reconnaissance de la coopération.

La Table des responsables de formation est une passerelle qui regroupe les responsables de la formation de chacun des regroupements coopératif nommés. Elle existe depuis moins de deux ans et vise à créer un lieu d'échange pour déterminer comment l'entraide peut prendre forme entre les coopératives en ce qui concerne la formation (par exemple, par l'échanger de matériel de formation). Afin de créer des échanges intéressants, la table fait le tour de chacun des membres pour observer ce qui se passe au niveau de la formation. Elle constitue donc un lieu d'échange formel et informel. Elle vise de plus à favoriser les liens d'affaires entre coopératives et à favoriser le «réseautage». Elle créera certainement d'autres initiatives.

Le CSMO est impliqué dans trois passerelles touchant la formation des travailleurs de plusieurs secteurs. La première consiste à élaborer un outil informatique de gestion de la formation des travailleurs des entreprises coopératives et communautaires. Ces outils devraient aider les entreprises dans leurs activités de formation et collaborer ainsi à leur développement. La deuxième est le développement de modules de formations pour les conseils d'administration coopératifs et communautaires. Les retombées de celle-ci sont le développement des entreprises fonctionnant avec des CA mieux formés et la reconnaissance de l'économie sociale à l'intérieur même de ces entreprises. Les membres des CA recevant cette formation peuvent mieux cerner la spécificité de la formule démocratique à laquelle ils participent et diffuser l'information. Dans la troisième, le CSMO a fait un diagnostic ayant permis l'élaboration de la formation offerte par le Centre St-Pierre. Les accompagnateurs visés par cette formation sont des employés des CLD, CDEC, GRT, groupes d'actions communautaires autonomes.

### **20.3 Obstacles**

L'économie sociale au sens large ne fait pas partie des programmes de formation généraux, ni même de la plupart des programmes d'économie classiques. La coopération y est généralement abordée très brièvement. Cette relative absence de la formation à l'économie sociale nuit à sa connaissance et donc à sa reconnaissance et à sa consolidation au sein de passerelles.

## **20.4 Pistes**

Nous voyons plusieurs regroupements intéressés par la formation à la coopération prendre forme. Par ailleurs, des projets de recherches sur l'économie sociale se développent au sein des chaires, centres et infrastructures de recherche. Ceux-ci peuvent mettre en lumière des besoins de passerelles ou des voies d'établissements ou encore collaborer indirectement à la mise en relation d'organismes et entreprises ayant des préoccupations similaires.

Le rôle du CSMO dans la formation des travailleurs et des administrateurs d'entreprises d'économie sociale est une voie aidant au développement de celle-ci. S'adressant tant à des coopératives, qu'à des OBNL ayant des activités marchandes ou non, le CSMO rejoint des acteurs diversifiés de l'économie sociale et même de l'action communautaire. Ses collaborations avec la Fédération des coopératives de travail ont aussi des retombées auprès de coopératives en lien avec cette fédération, comme les coopératives forestières. Le CSMO est ainsi un lieu où des acteurs entrent en relation, participent à des projets conjoints ; il est donc un lieu où des passerelles se développent. Il n'est cependant pas en lien avec les Coopérative Fédérée de Québec ni avec le Mouvement Desjardins qui ont leurs propres ressources consacrées au développement de la main-d'œuvre. Ces grands regroupements institutionnalisés de coopératives ne participent donc pas aux passerelles créées dans la foulée des activités du CSMO.

## 21 Secteur des assurances

Ce secteur compte peu d'entreprises au Québec puisque la majorité des mutuelles présentes dans la province ont choisi la voie de la démutualisation. Notre enquête devait porter sur deux entreprises : Assurances Promutuel et SSQ-Vie. nous n'avons toutefois jamais eu les résultats venant de la SSQ.

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Promutuel et coopératives en voie de formation	Intersectoriel	Parrainage	Création d'entreprises Consolidation d'entreprises	Là où il y a demande

Promutuel fonctionne par région. L'entreprise se met totalement à l'écoute des besoins des gens des régions. Si on les approche avec un projet de coopérative qui n'est pas relié à l'assurance, l'entreprise est prête à donner un coup de main. Il n'y a pas cependant de politiques ou programmes spécifiques à cet effet. L'entreprise ne fait pas de «promotion» de ce service qu'elle est prête à offrir. Elle agira à la demande. Il y a donc une ouverture aux passerelles qu'elle soit au niveau de l'échange d'expertise, de soutien juridique, de parrainage, de financement, etc. Par ailleurs, dans chacune des régions, l'entreprise s'implique au niveau communautaire. L'implication dépend des besoins exprimés dans chaque coin de pays.

## 22 Secteur des services : câblodistribution, électricité, télécommunication

### 22.1 Acteurs et problématiques

Ce « secteur » dans lequel nous classons plusieurs services est constitué de coopératives de consommateurs. Le domaine de la câblodistribution, se compose de plusieurs coopératives locales, structurées depuis environ 3 ans en une fédération, la Fédération des coopératives de câblodistribution du Québec. Les secteurs de l'électricité et des télécommunications ne comptent chacun qu'une seule coopérative : la Coopérative régionale d'électricité de St-Jean-Baptiste-de-Rouville et la Coopérative de téléphone de Valcourt. Il s'agit de deux coopératives existant depuis de nombreuses années. La réglementation gouvernementale particulière de ces deux secteurs n'y a pas favorisé l'apparition de coopératives.

On retrouve aussi au Québec, quelques coopératives de réseaux d'aqueducs. Elles n'ont pas été contactées pour la présente enquête.

### 22.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Fédération des coopératives de câblodistribution et CCQ	Sectoriel	Aide à la formation de la fédération Soutien pour lieux d'échange avec autres fédérations	Création de la fédération Maillage ou réseautage entre différentes organisations	Tout le Québec
Fédération des coopératives de câblodistribution et Desjardins	Intersectoriel	Liens d'affaires privilégiés	Consolidation réciproque d'entreprise	Plusieurs localités
Coopératives de câblodistribution locales – autres entreprises coopératives locales	Intersectoriel	Concertation	Formation d'un réseau entre les entreprises coopératives d'une région pour avantager les membres	Quelques localités, s'étendra peut-être

Rappelons l'existence d'une passerelle de type liens d'affaires entre la Confédération des coopératives d'habitation et la Fédération des coopératives de câblodistribution. Nous ne l'avons pas répétée ici, mais elle se trouve au tableau concernant le secteur de l'habitation.

Les passerelles présentes dans ce secteur montrent l'importance des réseaux et des contacts. C'est effectivement grâce au réseau du CCQ que la fédération des coopératives de câblodistribution a pu entrer en contact avec la fédération de coopératives d'habitation et Desjardins et développer avec celles-ci des liens d'affaires privilégiés favorisant les membres des deux entreprises. de plus, la dernière passerelle identifiée au tableau concerne un projet chapeauté par le CCQ. À l'étape de l'essai dans les régions de Sherbrooke et Charlesbourg, on tente de mettre en réseau les entreprises coopératives régionales. Ce réseau permettrait de créer une «carte universelle» permettant aux membres d'une coopérative d'obtenir des avantages particuliers en faisant affaires avec les autres coopératives de la région.

### **22.3 Obstacles et pistes**

La dernière initiative mentionnée a été lancée pour contrer notamment le manque de contacts entre les coopératives. Les coopératives ne se parlent pas ! D'ailleurs, le constat est le même constat à la coopérative régionale d'électricité de St-Jean-Baptiste-de-Rouville où aucune passerelle n'existe et où on a fait appel à la CDR de la région pour développer un réseau coopératif régional. On tente ainsi de favoriser le développement de liens d'affaires entre coopératives. On suggère encore une fois de la création de «bottin» des entreprises coopératives.

La coopérative de téléphone de Valcourt n'a pas non plus de passerelles. Elle a tissé des liens avec la communauté locale et encourage sous forme de commandites, plusieurs événements locaux.

## 23 Secteur transport collectif

### 23.1 Acteurs et problématiques

Une trentaine de projets de transport collectif sont à l'étude pour répondre au problème de l'accès au transport en milieu rural. Certains d'entre eux fonctionnent déjà. L'économie sociale n'est pas la forme la plus répandue prise par ces initiatives.

### 23.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
OBNL de transport de Coaticook – MRC- 2 caisses populaires	Intersectoriel	Financier	Création de l'OBNL, accès au service	Local (MRC)

Un OBNL visant à assurer le transport interurbain par autobus entre Coaticook et Sherbrooke a vu le jour. Cette entreprise a reçu l'appui du Fonds d'économie sociale de la MRC de même que de deux caisses populaires de la MRC.

### 23.3 Piste et obstacles

Voir la section suivante

## 24 Secteur «service automobile»

### 24.1 Acteurs et problématique

Il n'y a pas de structuration de l'économie sociale concernant le secteur service automobile dans lequel nous regroupons l'accès à un poste d'essence et à un garage effectuant de la mécanique automobile.

### 24.2 Passerelles

Partenaires impliqués	Niveau de la passerelle	Type de la passerelle	Retombées	Lieu ou territoire
Coopérative de produits pétroliers Packington-CLD – Caisse populaire	Intersectoriel	Financier	Création de la coop	Local
Garage coopératif d'Alberville - CDR	Sectoriel	Aide au démarrage	Création du garage	Local

La non accessibilité à un poste d'essence est aussi un problème rencontré dans certains villages ruraux. Pour faire face à cette difficulté, les habitants du village de Packington ont créé une coopérative de produits pétroliers. Le projet a été réalisé en collaboration avec le CLD et a obtenu un financement venant du Fonds local d'investissement et de la caisse populaire locale. Ce poste d'essence n'est pas lié au réseau de Sonic, la division des pétroles de la Coopérative Fédérée de Québec.

À Albertville, le garage coopératif a été créé avec l'appui de la CDR de Rimouski. Il porte la bannière Sonic, mais n'a reçu aucune aide de la Coopérative Fédérée pour démarrer.

### **24.3 Pistes et obstacles.**

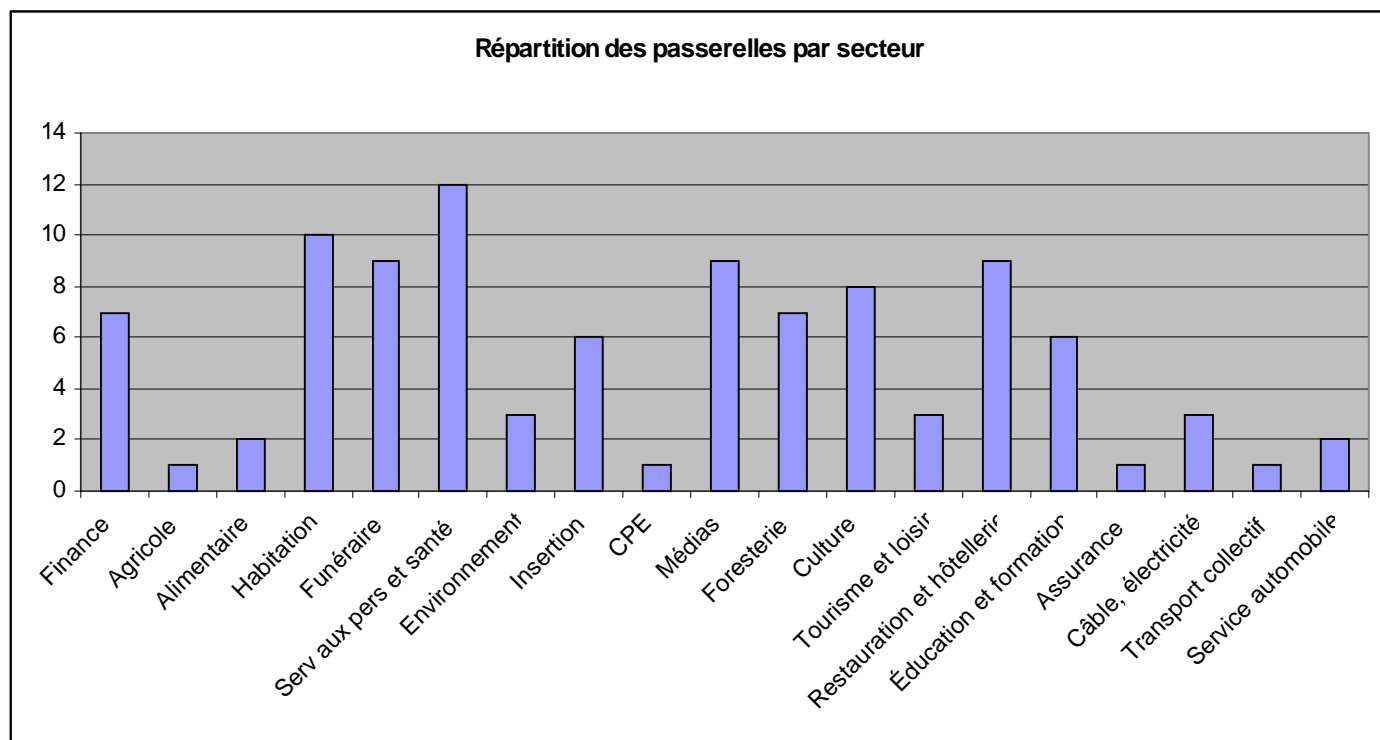
Dans ce secteur, comme dans le précédent, la faible densité de population obligent presque l'établissement de partenariats lorsque des projets démarrent. Toutefois, ceux-ci n'impliquent pas toujours des acteurs de l'économie sociale. Le nombre restreint d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans ces secteurs ne leur permet pas de se doter de structures de représentations spécifiques capables de tisser des partenariats globaux les impliquant. Elles doivent y travailler elles-mêmes.

## 25 Résumé

Avant d'exposer quelques pistes de développement de passerelles, nous résumons les passerelles observées à l'aide de quelques graphiques. Telle que découpée, la recherche a permis d'explorer dix-neuf (19) secteurs et de répertorier 100 passerelles. Cet inventaire n'est pas exhaustif, mais nous croyons qu'il permet de dégager des tendances et de donner un portrait représentatif de ce qui existe. Un portrait complet aurait été très difficile à établir car il aurait fallu contacter toutes les entreprises d'économie sociale présentes dans ces dix-neuf secteurs, dont certaines ne s'identifient pas à l'économie sociale. Nous sommes par ailleurs conscients que l'étude de certains secteurs demanderait à être approfondie, comme celui des assurances où il manque des informations.

## 25.1 Secteurs concernés

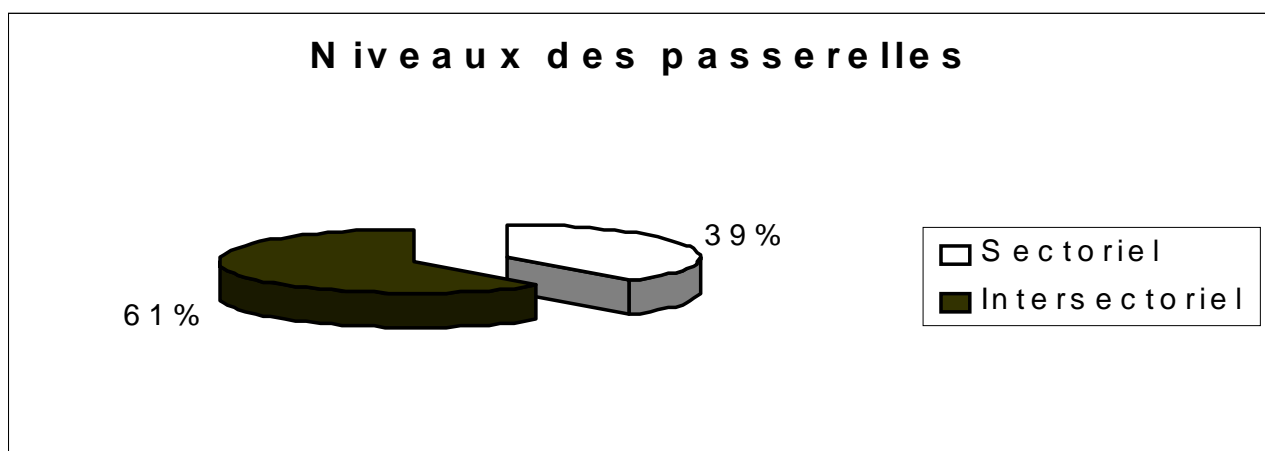
La graphique suivant montre la répartition des passerelles dans les différents secteurs étudiés.



Le portrait présenté par ce graphique laisse croire que, parmi les secteurs ayant développé le plus de passerelles, il y a celui de la restauration et de l'hôtellerie qui est peu structuré. Il s'avère que ce secteur regroupe plusieurs acteurs pas très regroupés et que les passerelles observées en concernent toujours un petit nombre : ce sont des initiatives isolées. Les autres secteurs ayant un nombre plus important de passerelles sont bien structurés autour de regroupements. On pourrait se surprendre de voir relativement peu de passerelles dans le secteur financier. Il faut savoir que celles qui y sont répertoriées sont des passerelles existant entre des acteurs financiers uniquement. On ne retrouve pas les fonds dédiés à un secteur précis ou les implications des acteurs financiers dans d'autres secteurs. Ces passerelles se retrouvent à l'intérieur de chacun des autres secteurs à la rubrique « passerelle de type financier ». Un certain biais s'introduit aussi car les passerelles concernant plus d'un secteur ont été comptabilisées dans un seul, pour ne pas les compter plusieurs fois. Elles ont été attribuées au secteur d'appartenance de l'acteur qui en a fait mention.

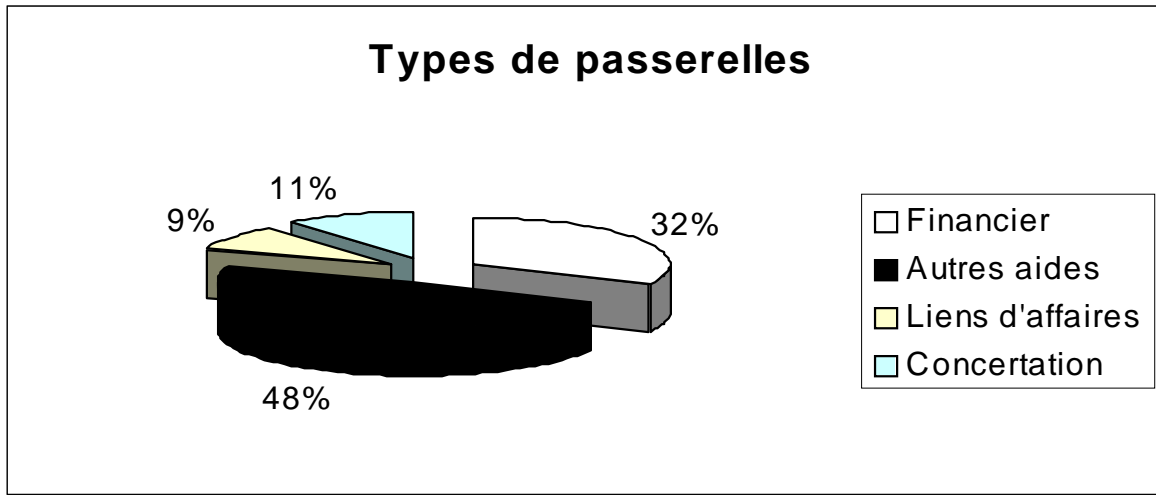
## 25.2 Les niveaux de passerelles

Le portrait concernant les niveaux de passerelles observées dans les 19 secteurs est le suivant :



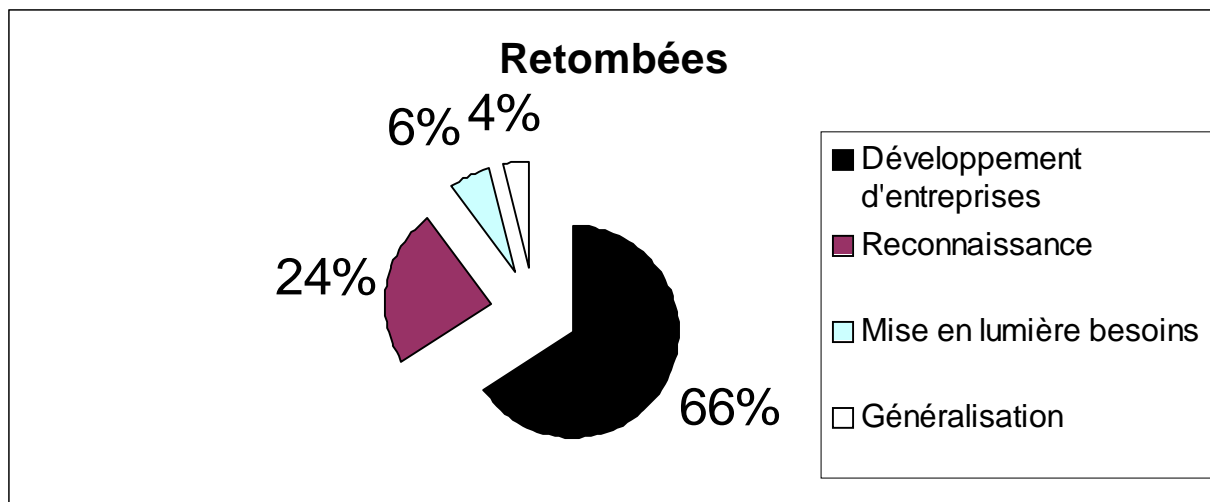
On observe une majorité de passerelles intersectorielles ce qui s'explique en partie car nous avons considéré les passerelles impliquant un partenaire financier et un autre partenaire comme étant intersectorielles. Aucune passerelle globale n'est apparue dans l'étude. En fait, les passerelles globales, comme nous l'avons dit en début de texte, correspondent aux actions du Chantier ou du CCQ. Elles ne se retrouvent pas spécifiquement dans les différents secteurs.

### 25.3 Les types de passerelles

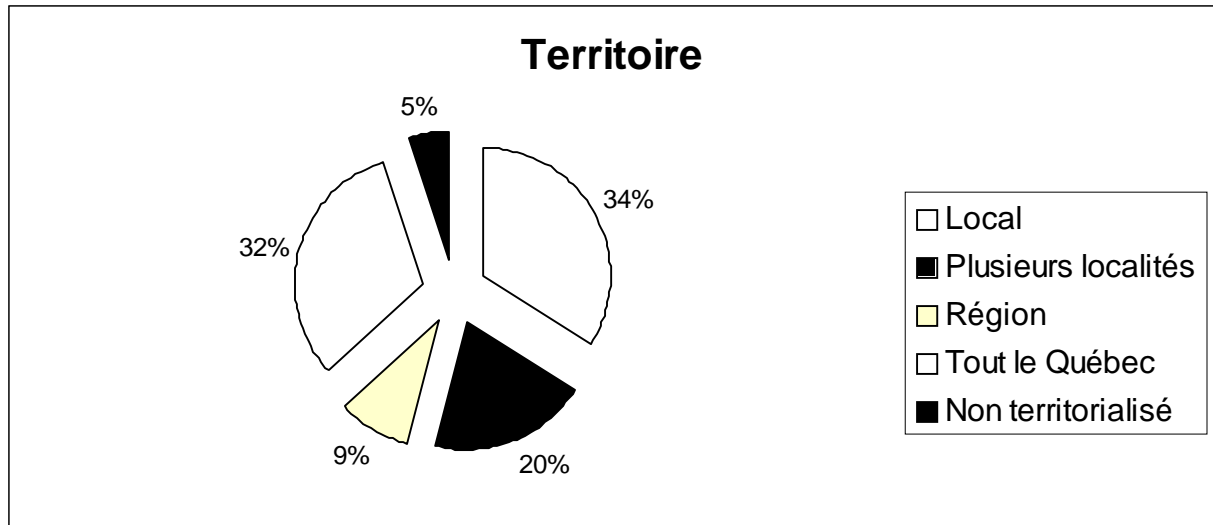


Contrairement à l'hypothèse de départ, le type financier n'est pas celui le plus fréquemment rencontré. Les «autres aides à l'entreprise» sont plus répandues. Il faut se rappeler que nous avons classé dans cette catégorie autant les échanges d'expertise que les partages de locaux et de ressources humaines. Plusieurs collaborations de ce type ont été observées. Par ailleurs, il est évident que nous n'avons pas répertorié tous les exemples de collaborations financières entre des caisses populaires locales et d'autres entreprises d'économie sociale. La concertation se fait souvent en regroupant un nombre important d'acteurs de sorte que le pourcentage qu'elle présente ne représente pas sa portée réelle. Enfin, les «liens d'affaires» sont les moins fréquemment rencontrés et il ne s'agit pas de passerelles demandant une implication, un réseautage ou un partage de valeurs toujours aussi fort que dans les autres cas.

### 25.4 Retombées



Au sujet des retombées, la plus fréquente est le développement d'entreprises. La reconnaissance de l'économie sociale, qui prend ici davantage la forme de la reconnaissance mutuelle entre différents acteurs de l'économie sociale qui réalisent qu'ils ont des idées ou des pratiques communes. La généralisation a été mentionnée plus souvent que la mise en lumière des besoins, même si on pourrait croire qu'ils vont de pair. Cela s'explique parce que des initiatives prises localement, répondant à un besoin déjà identifié à plusieurs endroits, sont appelées à se généraliser. Aucune modification législative n'a été identifiée dans les retombées des passerelles ressortant de l'étude sectorielle. Ce type de retombé est plus susceptible de se retrouver avec des passerelles globales. Rappelons toutefois qu'il existe une passerelle globale ayant eu comme retombé une modification du cadre législatif qui a permis la création des coopératives de solidarité.



En ce qui concerne le territoire de déploiement des passerelles, on observe que la majorité des passerelles est implantée au niveau local, dans une ou plusieurs localités. Notons que le territoire «local» correspond parfois à un territoire local traditionnel : qui épouse encore les limites de la paroisse, tantôt au territoire intermunicipal des MCR, tantôt à celui d'une ville ou encore à celui d'un arrondissement d'une grande ville. On a donc un territoire «local» diversifié. Que les limites du «local» soient plus ou moins larges, il reste que la majorité des passerelles prend forme au sein d'un territoire restreint. Les acteurs «locaux» qui entrent en contacts jouent donc un rôle important dans la réalisation de passerelles. L'importance relative des passerelles couvrant tout le Québec s'explique par la présence de lieux de concertation parmi les passerelles. Cependant, comme les passerelles globales ne se retrouvent pas dans cet échantillon, il faut savoir qu'il existe d'autres passerelles qui couvrent tout le territoire du Québec.

## **26 Pistes**

Les différences de structuration entre les secteurs entraînent des modifications dans le mode de constitution des passerelles. Nous ne pouvons donc pas établir de modèle unique d'établissement de passerelles. Toutefois, nous dégagons cinq pistes qui pourraient être explorées.

### **26.1 Accentuer la formation et l'information**

Le manque d'information et de formation a souvent été identifié comme un obstacle à l'établissement de passerelles. En elles-mêmes, ces activités peuvent constituer des passerelles de type «aide à l'entreprise». De plus, elles peuvent contribuer à identifier des besoins de création de nouvelles passerelles.

Concernant la formation de la main-d'œuvre et des administrateurs, le CSMO économie sociale et action communautaire a réalisé plusieurs études diagnostiques qui devraient contribuer à améliorer la situation. Il élabore aussi des modules et formation et des outils de gestion de la formation.

Ainsi, grâce à l'action du CSMO, du RQCCT et de d'autres acteurs comme les fédérations sectorielles, on a répertorié onze passerelles qui prennent le type d'une aide à l'entreprise sous forme de formation ou d'information et six passerelles dans le secteur formation et éducation.

La formation à l'économie sociale, pour faire connaître ce qu'elle est, ce qu'elle propose continue toutefois à faire défaut et ce, parfois en son sein même. La circulation de l'information est aussi à améliorer, surtout dans les secteurs les moins structurés pour faire connaître les programmes et les partenariats qui existent et pour encourager le réseautage.

Par ailleurs, la formation et l'information peuvent aussi mener au développement de la piste suivante.

## **26.2 Développer la reconnaissance de l'économie sociale à l'intérieur même des entreprises et organismes de l'économie sociale**

Nous avons observé que le sentiment d'appartenance envers l'économie sociale fait parfois défaut au sein même d'entreprises et d'organismes d'économie sociale. Cela nuit à l'établissement de passerelles basées sur les valeurs supposées être partagées par ces acteurs. La revalorisation de celles-ci pourrait donc contribuer à l'établissement de passerelles. Ainsi, dans les entreprises d'économie sociale plus institutionnalisées, ce recentrage sur les valeurs pourrait rejoindre certains acteurs qui considèrent que leur entreprise ou leur mouvement «perd son âme». Dans les entreprises émergentes, cela aiderait à faire valoir ce qu'est l'économie sociale. Enfin, dans les mouvements sociaux, cela pourrait motiver les acteurs à s'impliquer dans le développement de l'économie sociale. Dans l'ensemble, la reconnaissance devrait entraîner une plus grande implication des acteurs, le développement d'un plus grand nombre de passerelles et aider à la présentation de l'économie sociale comme véritable projet d'alternative économique.

## **26.3 Favoriser le réseautage sectoriel et territorial**

Dans les secteurs où l'économie sociale est moins organisée, comme la culture et les médias, le manque de temps et de ressources a souvent été identifié comme obstacle à l'établissement de passerelles. Dans ces cas, il y aurait avantage à développer le réseautage sectoriel qui pourrait engendrer la formation de passerelles sectorielles, dans un premier temps, et intersectorielles, ensuite.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà mentionné, l'ancrage territorial des acteurs a de l'importance dans l'établissement de passerelles de niveau intersectoriel, surtout lorsqu'elles se tissent entre des secteurs peu organisés. Cependant, le territoire est plus que le lieu où les passerelles se réalisent. Cela s'observe particulièrement dans les passerelles de type «concertation» qui servent souvent de point de départ à l'établissement de d'autres passerelles. Ainsi, l'importance de l'ancrage territorial des réseaux va au-delà du travail conjoint de plusieurs secteurs. Le territoire est une entité qui ne correspond pas simplement à la jonction de secteurs d'activité des entreprises qu'on y trouve et la concertation territoriale n'est pas que l'accumulation des concertations entre les secteurs. Elle est à la fois le fruit et le ferment d'un lien social,

ancré dans un milieu dans lequel la proximité géographique a une signification et auquel l'économie sociale participe.

En effet, l'aspect collectif des entreprises d'économie sociale leur confère un avantage sur les autres entreprises en ce qui concerne l'établissement de réseaux. Ainsi, les différentes personnes qui les composent sont toutes appelées à entrer en contact avec d'autres, ce qui multiplie les chances de réseautage, d'ancrage dans un territoire et de participation au lien social.

L'importance de la proximité géographique est illustrée par la prépondérance des passerelles ayant un territoire local de déploiement.

#### **26.4 Soutenir et considérer les diverses formes juridiques**

Nous avons constaté que plusieurs passerelles se développent à l'intérieur du réseau coopératif ce qui contribue au développement d'une partie de l'économie sociale. Cependant, nous avons aussi identifié des passerelles impliquant les entreprises d'économie sociale, sans égard à la forme juridique qu'elles empruntent. Nous croyons que cette voie doit être soutenue car elle répond à la volonté de développer un projet économique basé sur des valeurs et car nous croyons que celui-ci peut se concrétiser grâce à diverses formes d'entreprises. Ce type de passerelle permet aussi de dépasser l'opposition pressentie par Lévesque, Malo et Girard (1999) entre les entreprises coopératives et le secteur associatif dont nous avons parlé en début de présentation.

De plus, nous croyons que l'établissement de passerelles ayant des retombées plus significatives se fera d'autant plus facilement que le travail se fait en misant sur des valeurs communes plutôt que sur le soutien d'une structure juridique.

#### **26.5 Faire connaître les passerelles développées et les besoins rencontrés**

Il existe des passerelles des outils de développement disponibles, mais ils ne sont pas toujours bien connus. En ce sens, nous pensons que la diffusion de leur existence peut inspirer de nouveaux développements et contribuer à la généralisation d'initiatives. Par exemple, les succès de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec) peut inciter des caisses populaires à vouloir développer des programmes pour les entreprises d'économie sociale.

D'un autre côté, le partage d'informations concernant les besoins de passerelles rencontrés devrait permettre le travail commun d'éventuels partenaires.

Pour se développer, cette piste demande l'existence de tribunes ou de lieux de concertation. Il en existe déjà plusieurs que nous avons identifiés au cours de la recherche et dont les principaux sont le Chantier de l'économie sociale et le CCQ. Nous avons aussi identifié 11 passerelles de type «concertation» et 30 qui ont (ou devraient engendrer) la reconnaissance de l'économie sociale comme retombée. Il faudrait diffuser ces initiatives et travailler à leur essaimage.

## Bibliographie

Beausoleil, S. à paraître. *L'innovation sociale dans les coopératives de la 3e vague. La coopérative funéraire de l'Estrie*. Montréal : Cahier du CRISES.

Beaulieu, L. 2000. « Économie sociale et économie publique : nouvelles formes de coopération à l'ère de la mondialisation », allocution présentée lors du 23<sup>ème</sup> congrès du CIRIEC international, Montréal, 13-14 juin 2000.

Bouchard, M. à paraître. *Le logement coopératif au Québec: entre continuité et innovation*. Montréal, Cahier du CRISES

Boulianne, M. et L. Favreau. 2000. *Coopération Nord / Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Plan Nagua (1969-2000)*. Montréal, Cahier du CRISES, no ES0008.

Collin, I. 2000. *L'intercoopération et le partenariat comme modalités de développement coopératif. Le cas de la Fédération des coopératives funéraires du Québec*. Montréal : Cahier du CRISES, coll. «thèses et mémoires», vol. 2000, no 1.

Lévesque, B. 1992. *Les coopératives de travailleurs-actionnaires, des ESOPs à la québécoise ?* Montréal, Cahiers de la Chaire de coopération Guy-Bernier, no 0992-047.

Lévesque, B, Malo, M.-C. et Girard, J.-P. 1999. *L'ancienne et la nouvelle économie sociale : deux dynamiques, un mouvement ? Le cas du Québec*. Montréal, Cahiers de la Chaire de coopération Guy-Bernier, no 004-103.

Lévesque, B. et Mendell, M. (Sous la dir.), 2000. *La création d'entreprises par les chômeurs et les sans emplois : le rôle de la microfinance*. Montréal, PRO-FONDS (Groupe de recherche organisationnelle sur les fonds de développement).

Lévesque, B. et Mendell, M. 1999. *L'économie sociale au Québec. Éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*. Montréal, Cahier du CRISES, no 9908.

Malo, M.-C. 2000. *La coopération et l'économie sociale*. Montréal, École des HEC, Les cahiers des leçons inaugurales..

Malo, M.-C. 1997. «L'ancienne et la nouvelle économie sociale au Québec : secteurs, organisations, interface» Non publié.

MALO. M.-C. 1997 «Caisses Desjardins et cercles d'emprunt à Montréal : quelle configuration partenariale ?» *Économie et solidarité*, vol. 29, no. 1, p. 81-89

Pythagore, Coopérative de conseils aux organisations et aux entreprises. 1999. *Répertoire des Groupes locaux de ressources techniques en Économie sociale au Québec*. Montréal, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire.

Vaillancourt, Y. et Favreau, L. 2000. «Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire», texte disponible sur : <http://www.unites.uqam.ca/econos/modele.htm>.

## Liste des sites Internet consultés

Association des centres locaux de développement du Québec : <http://www.acldq.qc.ca/>

Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada) : <http://www.unites.uqam.ca/ciriec/>

Collectif des entreprises d'insertion du Québec : <http://www.collectif.qc.ca/>

Concertation régionale des centres de la petite enfance : <http://www.familis.org/riopfq/membres/circpeq.html>

Confédération québécoise des coopératives d'habitation : <http://www.coop-habitation.org/>

Conseil de la coopération du Québec : <http://www.coopquebec.qc.ca/>

Coopérative fédérée de Québec : <http://www.coopfed.qc.ca/>

Économie communautaire de Francheville : <http://www.ecof.qc.ca/>

Équiterre : <http://www.equiterre.qc.ca/>

Fédération des associations coopératives d'économie familiale : <http://www.consommateur.qc.ca/facef/>

Fédération des coopératives d'alimentation du Québec : <http://www.fcaq.qc.ca/>

Fédération des coopératives funéraires du Québec : <http://www.fcfq.qc.ca/>

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec : <http://www.consommateur.qc.ca/fnacq/index.htm>

Fondation : <http://www.fondaction.com/>

Fonds de solidarité de la FTQ : <http://www.fondsftq.com/index.asp>

Front d'action populaire en réaménagement urbain : <http://www.frapru.qc.ca/index.html>

Investissement Québec : <http://www.invest-quebec.com/>

Ministère de l'Industrie et du Commerce : <http://www.micst.gouv.qc.ca/index.html>

Ministère des régions : <http://www.sdr.gouv.qc.ca/indexht.htm>

Mouvement des caisses Desjardins : <http://www.desjardins.com/>

Option consommateurs : <http://www.option-consommateurs.org/>

Projet de coopération France-Québec en économie sociale et solidaire : <http://www.unites.uqam.ca/econos/>

Rapport «Osons la solidarité» du groupe de travail sur l'économie sociale : <http://www.cex.gouv.qc.ca/economiesociale/html/rosonsf.htm#REME>

Regroupement québécois des coopératrices et coopérateurs du travail : <http://www.rqcct.org/>

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec : <http://www.cjereseau.org/>

Réseau des sociétés d'aide au développement des collectivités : [http://www.reseau-sadc.qc.ca/p\\_principal.html](http://www.reseau-sadc.qc.ca/p_principal.html)

Réseau d'investissement social du Québec : <http://www.fonds-risq.qc.ca/index.htm>

Réseau québécois des centres de formation en entreprise et récupération : [http://www.cfer.qc.ca/accueil\\_ie4.html](http://www.cfer.qc.ca/accueil_ie4.html)

Société d'habitation du Québec : <http://www.shq.gouv.qc.ca/index.html>

Solidarité rurale du Québec : <http://www.solidarite-rurale.qc.ca/>